

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / FÉVRIER 2020 / N°486

Dossier

IA : du mythe à la réalité

Grand entretien avec

Marika Bret

La dérive fasciste de l'extrême droite allemande

3 Édito

La laïcité, gardienne de nos consciences. SANDRA EVRARD

4 Quoi ?!

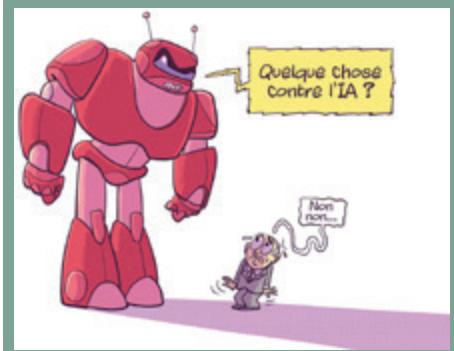
6 Grand entretien

«La laïcité, c'est la liberté d'esprit!». Avec un franc-parler commun à tous les membres de l'équipe, Marika Bret, responsable des ressources humaines de « Charlie Hebdo » défend bec et ongles la laïcité et dénonce ceux qui veulent la tuer. SANDRA EVRARD

10 Dossier

IA : du mythe à la réalité

Part importante de la révolution numérique, l'intelligence artificielle a déjà changé notre quotidien, à la maison et au travail. Elle suscite autant d'espoirs que de craintes. Car, fruit du cerveau humain, elle en partage les qualités... et les travers. L'union humain-machine, pour le meilleur ?



46 Libres ensemble

46 Une dépolarisation toute relative. Sécularisation de la société et évolution des piliers vont de pair, non sans paradoxe. CAROLINE SÄGESSER

50 Pour une économie au service du bonheur.

Stefano Bartolini plaide pour une croissance orientée vers une meilleure qualité de vie. SABINE SCHRADER

54 Non, les SDF ne font pas rien de leurs journées! C'est la conclusion criante d'une immersion dans la vie des sans-abri à Londres et à Paris. JOHANNES LENHARD

58 International

60 La dérive fasciste de l'extrême droite allemande.

Qui parviendra à couper l'aile néonazie de l'AfD en plein envol ? CHRISTOPHE BOURDOISEAU

63 Laïcité à la genevoise.

Inscrit dans la Constitution cantonale, le principe, récemment coulé dans une loi, résiste aux nombreuses attaques. PIERRE GAUTHIER

66 Europe-Cambodge : le bras de fer s'intensifie.

Entre défense des droits humains et intérêts économiques, les relations sont tendues. ACHILLE VERNE

70 Culture

72 «Les Monty Python ont fait avancer la liberté d'expression!»

L'humoriste et cinéaste Terry Gilliam revient sur cinquante années folles. FRÉDÉRIC VANDECASSERIE

75 Décolonisation du regard, épisode 2. Un petit écran toujours trop blanc.

Les personnes issues de la diversité culturelle sont souvent stéréotypées, voire invisibilisées. Un brin raciste, la télé ? CYRIL WINTJENS

78 Des idées et des mots

80 Coup de pholie

Mourir au vert.

XAVIER DE SCHUTTER

La laïcité, gardienne de nos consciences

Le mois dernier, *Espace de libertés* revenait amplement sur une funeste date commémorative : celle des cinq ans de l'attentat islamiste à *Charlie Hebdo* qui avait décimé une grande partie de sa rédaction. Le Centre d'Action Laïque soutient en effet envers et contre tout le droit à la liberté d'expression, celui de la presse et au blasphème, dont les caricaturistes et journalistes s'emparent régulièrement.

Mais nous avions également cette sensation, corroborée par différents acteurs de la société civile, de nombreux citoyens et une partie du monde politique, que l'»attentat de Charlie» résonnaient aussi comme une atteinte à la laïcité. C'est également le sentiment de l'une des membres actuels de la rédaction du journal satirique, Marika Bret, qui nous accorde un grand entretien dans ce numéro, à l'occasion d'un livre qu'elle vient de publier sur l'état de la laïcité en France et les attaques qu'elle estime s'accumuler depuis près de 30 ans contre cette valeur cardinale de l'Hexagone.

Bien entendu, son but, de même que le nôtre, ne consiste pas à nous apitoyer sur les attaques en question, mais de démontrer une vigilance certaine face aux réseaux fondamentalistes et antidémocratiques qui tentent d'imposer un retour à des valeurs traditionalistes qui riment surtout avec la renaissance de certaines inégalités (de genre, sexistes, dogmatiques, entre autres) que nous combattons depuis cinquante ans au sein de notre mouvement. Ces sinistres courants «anti-lumières» qui ne servent personne sinon eux-mêmes.

C'est aussi l'occasion de rappeler ce qu'est réellement la laïcité, de la remettre à sa juste place, loin des manipulations par des courants d'extrême droite qui instrumentalisent la notion de laïcité en vue d'asseoir leur vision d'une société basée sur le substrat civilisationnel chrétien. Et ce qui nous préoccupe particulièrement, c'est qu'en brandissant cette «identité religieuse», ces courants extrémistes contribuent à nous diviser. Tout le contraire des buts poursuivis par la laïcité qui, il n'est jamais inutile de le rappeler, est ce pivot, cette base commune à tous les citoyens, qui permet de croire, de ne pas croire, ou de changer de religion. Bref, de vivre ensemble dans le respect d'autrui, quelles que soient nos origines ou nos convictions. Car la laïcité, c'est avant tout notre liberté de conscience. Ce que nous rappellerons tout au long de notre campagne cette année. Ceci, dans un esprit pacifiste qui porte la liberté au sommet de toutes les valeurs essentielles à respecter et à chérir en démocratie. La laïcité, c'est un service public. Pour tout le monde. Une garantie de non-intrusion dans nos consciences. Quels que soient nos particularismes. 

Opinion

La maison australie brûle

Les images de cette boucle de feu entourant l'Australie et des dégâts provoqués au niveau de la faune et de la flore, de même qu'auprès des habitant.e.s de ce pays-continent, ont marqué le monde. L'auteure de romans écologistes Véronique Bergen nous livre son point de vue sur cette tragédie.

«Les flammes vont plus vite que le cerveau de nos dirigeants. C'est la première idée qui nous a traversés, nous, les citoyens, les Aborigènes, les koalas, les kangourous, les oiseaux, les reptiles, les arbres. Alors que l'Australie part en fumée, que les flammes ravagent le bush, rayant des millions d'hectares de terres, décimant près d'un milliard d'animaux – oui, un milliard, vous avez bien lu –, le gouvernement prend des mesures dérisoires, ânonnant, avant même d'intervenir, que la situation est devenue incontrôlable. À nos forêts sauvages, uniques au monde, ils préfèrent leurs mines de charbon, leurs exploitations et extractions suicidaires. La colonisation a massacré les Aborigènes, tenté de mettre à mort leurs savoirs, leur sagesse qui prend soin de la Terre, du vivant. Les climatosceptiques qui nous dirigent parachèvent le travail.

L'apocalypse, nous la subissons depuis des mois. La vie meurt: humains, koalas, kangourous, chevaux léchés par les flammes, calcinés. Des volontaires héroïques, des pompiers tentent d'endiguer la colère du feu tandis qu'en haut lieu, ils crachotent, pris dans des nuages de fumée qu'aucune aube ne dissipe, “les feux sont hors de contrôle”. Pendant des semaines, il y a disette de canadairs pour éteindre le brasier. Mais quand il s'agit d'ajouter la mort à la mort, de parachever l'infamie, le régime envoie des hélicoptères pour décimer dix mille chameaux coupables de consommer trop d'eau, d'assouiffer les Aborigènes. Des voix des scientifiques, de militants s'élèvent, pointant la gestion catastrophique, cynique de l'eau en Australie, la vente à prix d'or de réserves aquatiques à des multinationales qui font main basse sur l'or bleu.

Il n'y a pas à s'en remettre à une danse de la pluie, à prier pour les koalas, les chats sauvages, les marsupiaux grillés vifs ou survivant dans un environnement dévasté qui signe leur mort. À l'heure où des centaines de millions de vies sont rayées de la carte, le Premier ministre



© Alain Trellu

australien plastronne, un bout de charbon dans la main, et le boss des USA déclare la guerre à l'Iran. Un faible pourcentage de koalas ont survécu, privés de leur écosystème. Parmi les espèces endémiques, le potorou dont l'habitat a été entièrement dévasté, le bandicoot brun du Sud, le dunnart, l'opossum-pygmae, la grenouille *pseudophryne corroboree* basculent dans les espèces éteintes. Que les fossoyeurs de la planète prennent garde. Le contre-feu de la société civile s'apprête à les déboulonner.»

Vegan paradise in UK

Le véganisme compte de plus en plus d'adeptes de par le monde : selon les organisateurs du mouvement, plus de 300 000 personnes auraient participé au *Veganuary*, le mois de janvier végan. Plus qu'une pratique alimentaire excluant tout produit issu d'un animal, ce mode de vie se mue en véritable idéologie proposant une redéfinition des relations entre humains et animaux et reposant sur des critères éthiques, environnementaux et sanitaires. Dans l'est de l'Angleterre, Jordi Casamitjana, 55 ans, végan depuis une vingtaine d'années, affirme avoir été renvoyé de la *League against cruel sports* (la Ligue contre les sports cruels) «pour s'être inquiété du fait que leur fonds de pension investissait dans des entreprises opérant des tests sur les animaux», rapporte le *Courrier International*. Il a porté l'affaire en justice et le tribunal de Norwich a décidé d'élever le véganisme au rang de caractéristique ne pouvant souffrir d'aucune discrimination, au même titre que les croyances religieuses. Voilà les végans anglais mieux armés pour défendre leurs protégés. (ad)

Un bond vers le climat

Autre décision de justice qui vaut la peine que l'on s'attarde dessus : celle du tribunal de Renens, dans le canton de Vaud, qui a acquitté douze jeunes poursuivis pour violation de domicile, refus de se conformer aux ordres d'un agent de police et défaut

d'autorisation de manifester dans les locaux du Crédit suisse, à Lausanne. Pour rappel, en novembre 2018, déguisés en joueurs de tennis, ils avaient occupé une succursale transformée en court pour l'occasion. Leur but : à coups de revers et de #RogerWakeUp-Now, attirer l'attention de Federer, sponsorisé par la banque, sur la mauvaise politique d'investissements du Crédit suisse en matière d'énergie fossile. Désobéissance civile ou pas, leur action a été jugée «nécessaire pour atteindre leur but : alerter les décideurs sur la crise climatique», explique *Le Temps*. Un symbole juridique extrêmement fort dont la portée dépassera les frontières suisses. La balle est maintenant dans le camp de la justice des autres pays. (ad)

La laïcité indienne menacée

Lieu de naissance de l'hindouisme – qui est actuellement la religion la plus pratiquée sur le sous-continent –, du bouddhisme, du jaïnisme et du sikhisme, l'Inde accueille de longue date l'islam, le judaïsme, le christianisme et le zoroastrisme. Un modèle de diversité des cultes et des pratiques religieuses ? Dans les faits, le pouvoir est en train de tourner le dos aux principes fondateurs insérés dans la Constitution de 1949 – laïcité et inclusion, égalité et tolérance. Depuis son élection en 2014, le Premier ministre indien Narendra Modi œuvre chaque jour un peu plus en faveur de l'*hindutva* (l'hindouïté), afin de faire de son pays une nation privilégiant les hindous. Depuis le 11 décembre dernier, la nouvelle loi sur la nationalité permet la régularisation de certains réfugiés arrivés après 2014 et exclut délibérément les musulmans, condamnés à rester des sans-papiers à cause de leur religion. «L'Inde, qui se présente comme la plus grande démocratie du monde, ne peut reléguer des millions de ses résidents de longue date dans un État de non-droit, qui plus est sur la base de leur foi» décrie *Le Monde*. Mettre au ban toute une communauté religieuse sous prétexte de protéger celles persécutées dans les pays voisins : voilà qui fait terriblement rimer prétendue diversité avec perversité. (ad)

« La laïcité, c'est la liberté d'esprit ! »

Avec un titre aussi tonitruant que « Qui veut tuer la laïcité ? », Marika Bret, membre de l'équipe de « Charlie Hebdo » s'attaque à un sujet sensible. Laïque et féministe jusqu'au bout des ongles, elle place l'humanisme au centre du débat et remet la laïcité à sa juste place: celle de pivot entre croyants et non-croyants. Elle épingle aussi son instrumentalisation par les extrémistes et le manque de courage politique face à l'islamisme. Une interview sans langue de bois.

Propos recueillis par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Le titre de votre livre, *Qui veut tuer la laïcité ?*, est aussi franc que terrible. Estimez-vous que la laïcité est en danger ?

Oui. Mais pour répondre à la question, il faut préalablement définir ce qu'est la laïcité, et la laïcité, c'est une liberté qui s'appelle la liberté de conscience, qui inclut la liberté religieuse, mais l'inverse n'est pas vrai. C'est donc une liberté encadrée, comme toutes les libertés. Elle est encadrée par la loi de 1905 qui propose, d'une part, la séparation des pouvoirs entre le religieux et le politique et, d'autre part, surtout, ce que j'appelle « l'esprit de la laïcité », à savoir la liberté de croire, de ne pas croire, de changer de religion. Bref, c'est une liberté de l'esprit. Et à partir du moment où cette liberté est vécue comme un empêchement, ce que j'entends de plus en plus, j'estime que oui, la laïcité est en danger.

À qui attribuer cet « empêchement » ?

Cet empêchement vient de défenseurs autoproclamés d'une communauté que l'on ne définit jamais: la communauté musulmane. Et qu'est-ce que c'est la communauté musulmane ? Ce serait pour certains les croyants de l'islam – ce qui est n'est pas tout-à-fait vrai, car la communauté musulmane regroupe des personnes qui croient, d'autres qui ne croient pas, certaines qui pratiquent, d'autres non. Seulement, les défenseurs autoproclamés de cette communauté estiment que la pratique de l'islam est menacée en France – ce qui est faux –, que les musulmans sont stigmatisés en France – ce qui est faux. Que l'extrême droite s'en prenne à des personnes d'origine étrangère, ce n'est guère étonnant, c'est dans leur programme. Il y a quinze ans, l'extrême droite disait: « Les Arabes, dehors ! » Maintenant, elle dit: « Les musulmans, dehors ! » Elle suit la logique de son programme à tous niveaux, honteux et excluant. Par contre, que

© Joël Saget, Anaelle Le Bouedec/AFP



La responsable des ressources humaines de «Charlie Hebdo» s'affirme aussi comme féministe et défenderesse de la laïcité et de sa juste place dans la société.

la gauche ou l'extrême gauche entre dans la danse, c'est insupportable.

Si je comprends bien ce que vous voulez dire, c'est que tant l'extrême droite que la gauche enferment les populations musulmanes dans une position de victimes ?

Cela les enferme dans un carcan victimaire. On entend qu'en France l'État serait raciste, qu'il y aurait des lois liberticides, mais de quelles lois parle-t-on ? Enfermer quelqu'un dans un carcan victimaire, c'est terrible, car c'est l'empêcher de s'émanciper et d'avoir une autre pensée. Moi qui suis une féministe laïque universaliste, je ne peux pas accepter cela. Je considère avant tout que nous sommes face à des citoyens et des citoyennes, pas autre chose.

Mais au-delà des discours extrêmes, n'y a-t-il quand même pas une certaine ostracisation des populations musulmanes ?

Oui, certainement. Il y a une haine tenace dans notre société qui s'appelle le racisme. Quand une femme voilée se fait agresser, c'est insupportable. Je serai d'ailleurs toujours du côté des personnes qui se font agresser. Mais cela ne m'empêche pas de contester le voile en tant qu'outil qui enferme les femmes. On peut avoir ces deux positions sans aucun problème. Donc s'il existe en effet un racisme anti-musulman, il ne s'appelle en aucune manière «islamophobie». L'islam, c'est un dogme religieux et l'arnaque, c'est de faire croire que quand on conteste une religion, on conteste des personnes. Non, on conteste un dogme et des idées !

Il s'agit d'une instrumentalisation pour servir des visions électoralistes ?

Oui, mais ce sont surtout les conséquences de cela qui me terrifient. Et j'ajouterais à féministe, laïque et universaliste, humaniste. Car en réalité, qu'il y ait des différences entre les personnes,

c'est juste formidable, mettons-les en commun, ne les opposons pas. Nous sommes dans une situation qui déchire littéralement notre vivre ensemble.

**Est-ce difficile de discuter de cela ?
N'y a-t-il pas une plus grande ouverture pour ce débat aujourd'hui ?**

Je suis profondément laïque, je trouve que c'est une liberté formidable qui ne devrait pas être uniquement française, car je ne vois pas pourquoi une liberté devrait être attachée à un seul pays. Mais ce qui est dommageable, c'est qu'aujourd'hui, quand on parle de laïcité, on vous traite de «laïcard», vocable employé par l'extrême droite. On vous explique que, quand vous défendez une liberté, vous la défendez trop. Comment défend-on trop une liberté ? Quand on défend la laïcité, on est aujourd'hui assimilé à la fachosphère.

Dans votre livre, vous relatez plusieurs cas de grignotage de principes de vie en collectivité et le retour en force de ce que *Charlie Hebdo*, entre autres, qualifie des «anti-Lumières», une expression qui revient chaque fois plus dans le débat.

Cette expression revient, car on observe une tendance à attaquer les valeurs et les libertés issues du siècle des Lumières. Je voulais aussi rappeler dans mon livre comment et pourquoi est née la laïcité, rappeler qu'elle a mis fin à trente ans de guerre civile entre catholiques et protestants. Les rédacteurs de la loi de 1905 ont été très intelligents d'avoir précisément évité l'anticléricalisme. La laïcité,

c'est la liberté de conscience. Il ne s'agit pas d'interdire le religieux. On a la spiritualité que l'on veut, c'est de la liberté d'esprit qu'il s'agit.

Par rapport au voile, comment expliquer que cela suscite plus de débats en France qu'ailleurs ?

C'est ahurissant de voir à quel point il n'est plus possible d'avoir aucune discussion posée à ce sujet. Le voile est un enjeu politique, ce n'est pas un vêtement comme un autre, ce n'est pas qu'un signe religieux, mais aussi politique. L'argument «C'est mon choix, mon droit» ne fonctionne pas en démocratie. Car sinon, c'est aussi mon choix d'exciser ma petite fille ! Ce que représente le voile est à la fois nié et vilipendé par l'extrême droite. Je ne suis pas forcément en faveur d'une loi, car légiférer sur ce genre de choses, cela revient à un échec. Mais il faut pouvoir en débattre. Il faut nommer les choses avec les mots justes, car comme disait Albert Camus: «Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde.» On n'ose pourtant pas parler d'attentats islamistes, même à l'occasion des commémorations des cinq ans de l'attentat de *Charlie Hebdo*, le président utilise le mot «terrorisme», mais il n'est pas nommé. C'est insupportable. Le terrorisme est le moyen barbare d'essayer d'imposer un projet politique des plus obscurantistes qu'il soit. Mais il a également ses idéologues qui ne prennent pas de kalachnikovs, mais qui tentent aussi de l'imposer. Le pire, c'est de ne pas nommer le terrorisme islamiste parce qu'il y a «islam dedans», c'est pire que tout, car cela sous-entend que cela revient à assi-

miler tout un tas de gens pratiquant l'islam.

Pourquoi avoir choisi d'écrire ce livre maintenant, cinq ans après l'attentat de Charlie Hebdo ?

Suite à cet attentat, on a beaucoup parlé de la liberté d'expression, qui a été clairement visée le 7 janvier 2015, mais il m'a également semblé important de remettre la laïcité dans le débat.

Comment ramener la laïcité à sa juste définition et valeur ?

Il y a un travail à effectuer auprès de la jeunesse. J'en veux à la gauche, qui est par ailleurs ma famille politique, d'avoir abandonné le sujet ou d'avoir tourné la tête en pensant que c'était acquis. Non ! Toutes les libertés doivent être protégées et valorisées autant que possible. Or, dans le livre, je remonte trente ans en arrière pour démontrer que l'on a abandonné le sujet. Il y a un travail d'éducation, mais aussi sur le plan de la culture, à faire pour que ces déchirements et ces fausses définitions s'arrêtent.

Finalement, vous enappelez au politique ?

Complètement, j'en appelle au politique, mais aussi à la responsabilité de chacun. Après les élections présidentielles, Emmanuel Macron avait promis un grand discours sur la laïcité, et cela n'a pas eu lieu. Pire : on assiste à une sorte de va-et-vient dans lequel on ne sait pas très bien où il se situe par rapport à cela. Quand on a un président de la République qui n'est pas clair sur le

sujet, comment voulez-vous demander à la société civile qu'elle le soit ?

Raison pour laquelle l'extrême droite est la seule qui s'en empare, en la dévoyant.

C'est la seule qui s'empare de la laïcité, ce qui la dessert. Quand Marine Le Pen se dit laïque et féministe, j'ai les cheveux qui se dressent sur la tête. Le Rassemblement national n'est pas laïque, il est juste soucieux de défendre les racines chrétiennes de la France, mais ce n'est pas cela la laïcité !

L'article 2 de la loi 1905 stipule que la République ne subventionne pas les cultes. En Belgique, l'État les subventionne, de même que l'action laïque. Quel regard portez-vous sur ce dernier point ?

J'ai envie de dire qu'elle devrait même être le plus subventionnée, car la laïcité réunit tout le monde. Je suis évidemment archi contre le fait que l'argent public serve à subventionner un groupe particulier, cela doit servir à tout le monde. Mais la laïcité est un service public, dans le sens noble du terme, pour tout le monde, ce qui revient à la notion d'égalité.

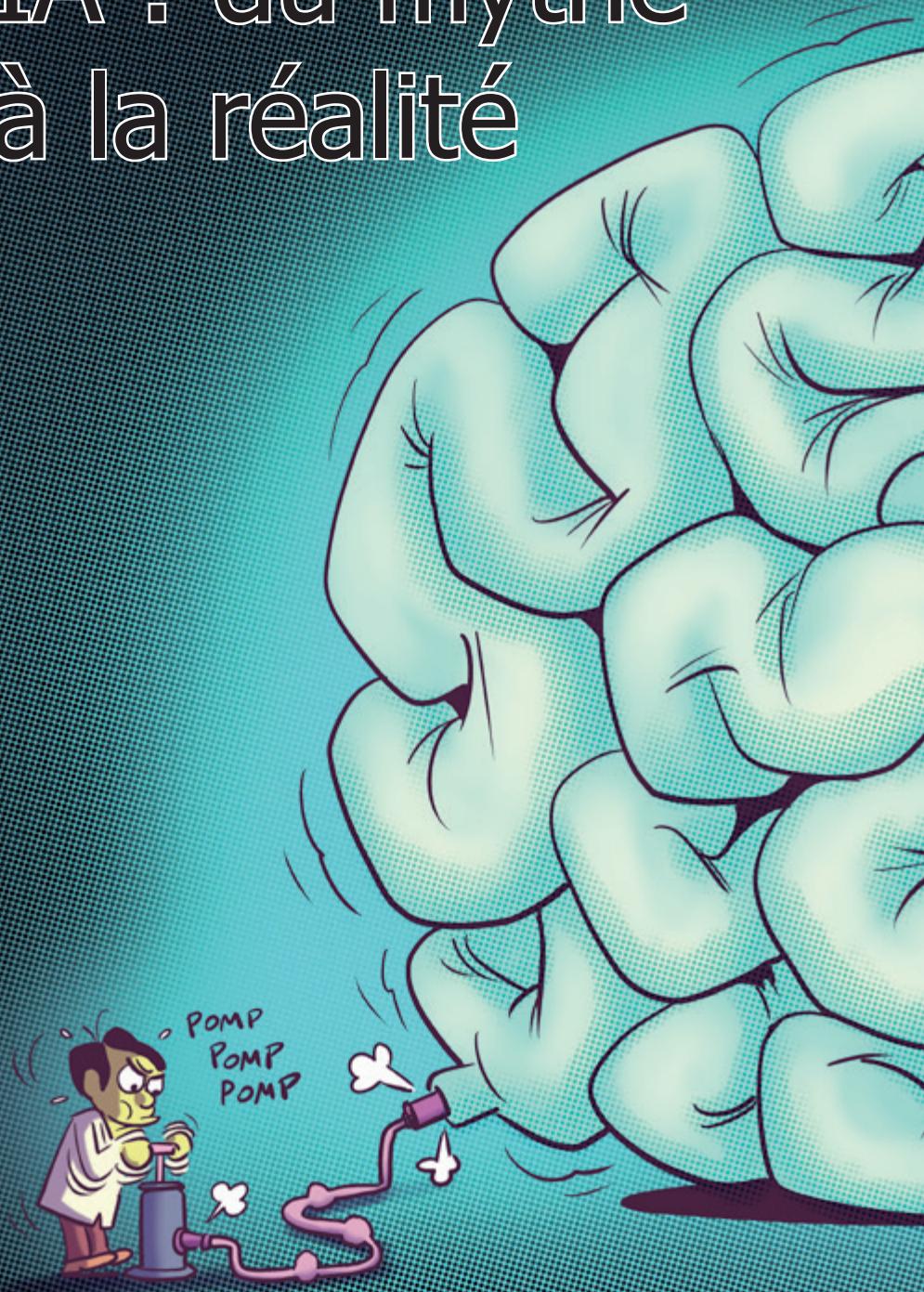
Puisqu'on peut en effet être croyant et laïque en même temps !

Mais bien sûr, et on est d'abord laïque en réalité. Jusqu'à il y a peu, on était laïque sans devoir ajouter « Et je suis chrétien ou agnostique. » C'est la laïcité qui nous rassemble, ce qu'aucune religion ne fera jamais. La laïcité, c'est notre pivot commun, c'est notre pilier de vivre ensemble.



Claude Ardid,
Marika Bret et
Nadège Hubert,
« Qui veut tuer la
laïcité ? », Paris,
Eyrrolles, 2020,
174 pages

IA : du mythe à la réalité





L'être humain a cette fâcheuse tendance à aimer les solutions miracles, à privilégier les visions utopiques d'une révolution technologique salvatrice. L'intelligence artificielle (IA) fait partie de ce kit de sauvetage dont on vante les vertus. Brandie à toutes les sauces dans les médias, les entreprises, l'organisation de nos villes (*smart cities*), elle se profile comme incontournable dans moult domaines. Mais notre imagination ne serait-elle pas trop fertile à ce sujet ? Et le développement de l'IA est-il réellement en phase avec ce que l'on semble en attendre ? Certes, l'apport technologique provenant des ordinateurs, de la numérisation de notre société, de l'exploitation chaque fois plus fine (mais aussi machiavélique) des algorithmes peut être source de progrès pour l'être humain dans bien des secteurs. Mais le revers de la médaille, celui des biais qui découlent finalement de la programmation des technologies derrière lesquelles se cache (encore) un être humain, fait partie de questions éthiques qu'il est impératif de se poser maintenant, afin de ne pas reproduire nos propres travers dans le futur. Des biais racistes et sexistes à la tentation de *Big Brother*, on pourrait y perdre des plumes. Mais chut ! Jusqu'ici, tout va bien... Certains experts de l'IA apportent un petit bémol à nos attentes les plus folles : tout ce que nous imaginons n'est pas encore près de se concrétiser. (se)

Du cerveau humain à la machine

Si l'intelligence artificielle (IA) fait partie des sujets en vogue actuellement, certains chercheurs apportent un bémol à cet engouement, jusqu'à remettre en question son existence et sa capacité à révolutionner nos sociétés. Mais la question primordiale concerne finalement son influence effective sur notre vie quotidienne et le potentiel d'autonomisation de l'IA.

Par Paul Jorion
Anthropologue

Certains experts affirment que nous sommes proches de la «singularité», le moment où les machines seront devenues à ce point plus intelligentes que nous qu'elles ne chercheront plus à nous consulter, et où nous, êtres humains complètement déboussolés, leur confieront des décisions essentielles pour notre avenir. D'autres spécialistes déclarent que l'expression «intelligence artificielle» à son stade actuel d'avancement n'est rien de plus que du battage médiatique. Qui a raison, qui a tort? S'agit-il simplement d'une de ces questions de point de vue, de «verre à moitié vide ou à moitié plein?», selon laquelle c'est le tempérament de celui qui s'exprime, morose ou enthousiaste, qui détermine son opinion? Pour répondre à la question, examinons les faits.

Le cerveau humain pour modèle

Et commençons avec une brève histoire de l'IA. En 1957, Frank Rosenblatt met au point sur un ordinateur

IBM le premier logiciel s'efforçant de mimer un réseau de neurones tel qu'il existe dans notre cerveau. Il l'appelle «Perceptron». Ce logiciel permet de reconnaître un objet. Après une période d'apprentissage durant laquelle la machine dit si oui ou non une image représente, par exemple, un chien, et là où on la corrige en cas d'erreur, la machine cesser de se tromper.

En 1969, Marvin Minsky, membre du petit groupe qui en 1956, au Dartmouth College, avait inventé le terme d'«intelligence artificielle», et Seymour Papert, célèbre pour avoir inventé le langage de programmation Logo permettant aux enfants de se familiariser avec l'informatique, publient conjointement le livre *Perceptrons*, visant à prouver que ces réseaux de neurones artificiels sont sans avenir, car incapables de faire certaines opérations élémentaires (le «ou» exclusif: soit X, soit Y, mais pas les deux). La recherche sur ces outils s'interrompt. On parlera plus tard pour cette période



d'« hiver de l'IA ». En 1986, un livre intitulé *Parallel Distributed Processing* (Traitement distribué parallèle), publié par David Rumelhart et James McClelland, relance la recherche sur les réseaux neuronaux. Les progrès dans l'usage de ceux-ci seront désormais constants. L'IA est véritablement lancée.

Ne s'était-il rien passé durant l'« hiver de l'IA » ? Si, mais elle progressait dans une autre voie, appelée « symbolique », mobilisant des méthodes statistiques essentiellement, la gestion de base de données ainsi que la logique formelle : un

modèle de la logique humaine qui l'assimile à un objet mathématique (un « treillis orthomodulaire »).

Telle fut la grande surprise des années 1980-1990 : que la technique qui émergerait comme la plus efficace, ce n'était pas l'une des plus pointues du point de vue mathématique, mais la simulation d'un réseau neuronal comme celui que constitue notre cerveau, c'est-à-dire la solution que la nature avait découverte avec nous, « animaux pensants », comme l'approche pertinente pour produire de l'intelligence : la capacité à résoudre des énigmes et à ne

pas s'arrêter devant l'obstacle mais à inventer alors des stratégies alternatives.

État des lieux actuel

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Nous savons désormais combiner efficacement la simulation du fonctionnement du cerveau humain (en tirant parti de la capacité de l'ordinateur à représenter des objets où un très grand nombre d'éléments sont interconnectés) et les procédures symboliques (en tirant parti de la vitesse de l'ordinateur : de l'ordre du million de fois plus rapide que le cerveau humain). La robotique nous a remplacés d'abord dans le travail de force, ensuite dans les tâches réclamant une très grande précision, éventuellement à l'échelle microscopique ; l'IA nous remplace maintenant petit à petit dans le travail intellectuel.

Les objections à l'idée même que l'on pourrait produire de l'intelligence «artificielle» tombent l'une après l'autre devant la succession de nouveaux exemples de réalisations particulièrement spectaculaires. Les progrès les plus convaincants aux yeux du grand public sont bien sûr ceux portant sur des jeux familiers. Un exemple : le poker. En janvier 2017, le programme d'IA Libratus gagnait 1,7 million de dollars (heureusement fictifs) en battant quatre champions de poker incontestés. En juillet 2019, un nouveau logiciel, appelé «Pluribus», battait cette fois les meilleurs champions de poker dans des parties à six joueurs.

Objections rejetées

Conséquence de tels succès, les objections à l'intelligence artificielle que l'on trouve aujourd'hui se sont réduites à deux. La première consiste à dire que les programmes sont spécialisés et que, par exemple, l'IA qui gagne aux échecs ne peut pas... vous servir à boire. Ce qui a conduit un ingénieur facétieux à fabriquer un robot qui vous sert du café pendant qu'il vous bat aux échecs. La réponse globale à cette objection est bien entendu l'exemple du smartphone, ce mini-ordinateur qui combine une multitude de fonctions. Et rien n'interdit évidemment de faire à l'avenir exactement la même chose avec des applications d'IA, comme le GPS aujourd'hui, qui intègre repérage, navigation, calculs de distances et de temps, et commentaire vocal.

La deuxième objection consiste à affirmer qu'il manque toujours «quelque chose d'essentiel» à la machine, dont nous disposons nous, êtres humains, et qui lui fait encore défaut ou qui lui manquera toujours à elle, par exemple, la «conscience», l'«intuition», l'«émotion», etc.

Pour ce qui est de la conscience, ma formation de psychanalyste m'a convaincu que la quasi-totalité des tâches intelligentes que nous effectuons ne nécessitent pas la présence d'une conscience. Elle est une instance qui me semble en fait associée au mécanisme de la mémoire, à son inscription et à la remémoration, plutôt qu'à la prise de décision, à propos de laquelle il a été prouvé dès les années 1970 que son sentiment succède à l'acte posé

plutôt qu'il ne le précède, soulignant le caractère illusoire du rôle de la conscience dans la décision.

Pour ce qui est de l'intuition et de sa nécessité, le jeu de go oriental nous offre une intéressante réponse. Les revues spécialisées insistaient jusqu'en 2016 sur le fait que le nombre de combinaisons possibles sur le *goban*, le tablier à 361 emplacements sur lequel le jeu se déroule, dépassait la capacité de calcul d'un ordinateur. Pour gagner au go, ainsi allait la rumeur, il fallait impérativement mobiliser une qualité propre à l'humain seul: l'intuition. Or, rien n'y fit: cette année-là, l'application AlphaGo battit les champions l'un après l'autre. Les programmeurs interrogés expliquèrent qu'ils n'avaient codé nulle part de l'*« intuition »*: celle-ci était apparue d'elle-même, comme une conséquence de l'apprentissage, un mystère qui n'en est pas un en réalité, puisque c'est exactement de cette manière-là que l'intuition apparaît précisément chez nous.

Une dynamique d'affects

Pour ce qui est de l'émotion dont la machine aurait un besoin impératif pour devenir «vraiment» intelligente, la réponse que je peux apporter à cette objection est aisée. Il se fait en effet qu'à l'époque où j'étais chercheur en IA, de 1987 à 1990, l'originalité du logiciel Anella¹ que j'avais mis au point était précisément qu'il avait pour moteur une «dynamique d'affects». Autrement dit, que c'était l'émotion qui guidait son comportement. Le logiciel, qui répondait aux questions de son utilisateur, assemblait les mots

appartenant à son vocabulaire en fonction des valeurs d'affect associées à des paires de mots. Par exemple, quand on atteignait «pomme» en provenance de «poire», «pomme» avait une certaine valeur d'affect, mais une autre si l'on avait abouti à «pomme» à partir d'*« Adam »*. Ces valeurs étaient définies en fonction des réponses qu'Anella avait reçues auparavant de ses interlocuteurs, en évaluant l'intérêt de la personne pour le message qu'elle lui avait fourni. C'est cela qui lui permettait de juger comme pertinentes ou non, dans le contexte d'une conversation particulière, les informations qu'elle avait stockées en mémoire. Le simple fait de donner à la machine le moyen de simuler l'émotion créait une dynamique d'apprentissage et guidait une association entre les mots prononcés qui apparaissait logique, confirmant ce que les psychologues ont pu observer: que la logique émerge spontanément des associations que nous faisons entre les mots que nous prononçons, qu'elle n'est pas la mise en œuvre d'un calcul.

Pour l'émotion comme pour l'intuition ou la conscience, certains estiment que leur présence est indispensable mais irréalisable. Et la réponse est, pour l'intuition: on l'a déjà fait! Pour l'émotion: si, cela a déjà été fait en IA, et ce, même à la fin des années 1980! On n'en a pas encore trouvé l'usage, ce qui est une autre question, mais on y reviendra certainement un jour! Quant à la conscience, même nous, humains, n'en avons pas vraiment besoin: notre corps prend en général les bonnes décisions, avant même de nous avoir consultés! 

¹ Anella est l'acronyme d'*Associative Network with Emergent Logical and Learning Abilities*, c'est-à-dire «réseau associatif à propriétés émergentes de logique et d'apprentissage».

Pour un droit à l'errance

Les algorithmes nous surprennent un peu plus chaque jour en raison de leur efficacité et de leur utilité. Mais faut-il pour autant confier notre société à un «Big Brother» bienveillant, roulant pour l'intelligence artificielle ? La réponse n'est pas simple.

Par Achille Verne
Journaliste

Comme il y a un journalisme de solution, il y a de toute évidence une informatique de solution. Ceux d'entre nous qui ont lu George Orwell et sifflotent le *Welcome to the Machine* de Pink Floyd doivent finalement en convenir: dans bien des domaines, les algorithmes ont permis de dépasser des obstacles long-temps infranchissables. Au cours des cinquante dernières années, le monde s'est prodigieusement complexifié, et parfois dégradé. La mobilité, qui répond à l'aspiration de liberté, s'est muée en une punition écologique et financière. Les énergies fossiles continuent à régner en maître, en dépit des scénarios catastrophistes que les Cassandre réservent à la planète. La médecine, qui a réussi à faire reculer les limites de la vie, reste impuissante face à de nombreuses maladies.

La solution ? L'informatique. Dans *Big Brother is driving you*¹, Hugues Bersini aligne nombre de cas vertueux qui finissent – ou finiraient – par nous convaincre que, bien souvent, la machine fait mieux que l'homme. Professeur d'informatique à l'ULB où il est aussi le directeur du laboratoire d'intelligence artificielle (IA), il estime que «l'informatique seule est capable d'apporter les solutions qui s'imposent

aux problèmes nés de la complexification du monde et de la multiplication des menaces écologiques, économiques et sociétales. La virtualisation de toute information, la multiplication des modes de connexion, la transformation de tout objet en un ordinateur rendent possible la prise en charge totalement automatisée de nos biens publics».

Les exemples ne manquent pas. Si trente-cinq millions de passagers sont passés par les aéroports belges en 2019 sans que l'aéronautique ait à déplorer d'incident notable, c'est en grande partie grâce à l'informatique. Il en va de même pour les progrès de la médecine, pour la sécurité des échanges financiers mondiaux ou pour les prévisions météo. Alors, puisque la démonstration est faite que les algorithmes sont au service de l'homme, pourquoi ne pas s'en remettre totalement à eux, là où ils excellent ? «Après-demain», écrit Hugues Bersini dans la postface de *Big Brother is driving you*, «des transports en commun impossibles à frauder optimiseront le trafic pour un coût écologique minimum, des sensseurs intelligents s'assureront d'une consommation énergétique sobre, les contrats financiers et autres ne souffri-

¹ Hugues Bersini, *Big Brother is driving you. Brèves réflexions d'un informaticien obtus sur la société à venir*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2017, 154 p.

ront d'aucune défection possible et des algorithmes prédictifs préviendront toute activité criminelle.»

«Prévenir»: le mot est important. En examinant en continu des millions, voire des milliards de données avant de faire un choix, les algorithmes tendent à réduire la part du hasard et à prévenir toute déconvenue.

Bienveillant, vraiment ?

Mais est-ce suffisant pour que nous acceptions de confier notre destin et notre société à un Big Brother «bienveillant»? La réponse d'Hugues Bersini consiste à dire qu'il y aura des «pertes évidentes en termes de liberté au nom de l'intérêt collectif». Mais qu'il restera hors les algorithmes une liberté appréciable dans nombre de domaines: «Ce n'est pas un algorithme qui décidera de la fidélité maritale», précise-t-il.

Cette *Realinformatik* n'élude en rien la question de la responsabilité. Si le recours à l'algorithme a conduit à un incident, qui en est responsable? Ceux qui l'ont développé? Ses utilisateurs? La machine elle-même?... Quand une Tesla «en autopilote» est à l'origine d'un accident, est-ce la faute de l'algorithme, des ingénieurs, d'Elon Musk ou du conducteur? En 2019, cette interrogation et bien d'autres ont fait l'objet de débats et de textes au Parlement européen et à la Commission européenne. Auparavant, le 25 juin 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) avait reconnu aux individus «le droit à ne pas faire l'objet d'une décision fon-

dée exclusivement sur le traitement automatisé et produisant des effets juridiques à leur égard ou les affectant particulièrement...» Leur liberté de choix, mais aussi leur responsabilité ont été ainsi réaffirmées.

Quant à l'intelligence artificielle, les informaticiens sont partagés sur l'opportunité de la rendre responsable des erreurs ou des dégâts qu'elle aurait engendrés. «C'est très difficile d'attribuer une responsabilité à un logiciel, d'autant qu'on est beaucoup à avoir travaillé dessus», expliquait Hugues Bersini lors d'un entretien enregistré en février 2017 à l'Académie royale de Belgique. Il tranchait: «C'est peut-être même un faux débat. Je pense qu'il va falloir de plus en plus évacuer la responsabilité morale, humaine, telle qu'on la connaît pour recourir à des caisses assurantielles. C'est déjà comme ça que les médecins fonctionnent. Il y aura des dégâts qui surviendront, c'est sûr.»

Mais le dégât majeur n'est-il pas d'abord l'entrave faite au libre arbitre? «Oui, il y aura une infantilisation des citoyens», reconnaît Hugues Bersini. «Car les Big Brothers numériques vont prendre le contrôle de leur existence. Cela aura des conséquences sans doute dommageables. On ne va plus apprendre (dans certains domaines). Mais on ne va pas pour autant perdre ce muscle moral qui nous pousse à trancher dans certaines situations. La capacité à la réflexion éthique sera préservée en grande partie.» Dans une gamme de domaines que ne régente pas le plus souvent l'informatique...

La fin de l'individu

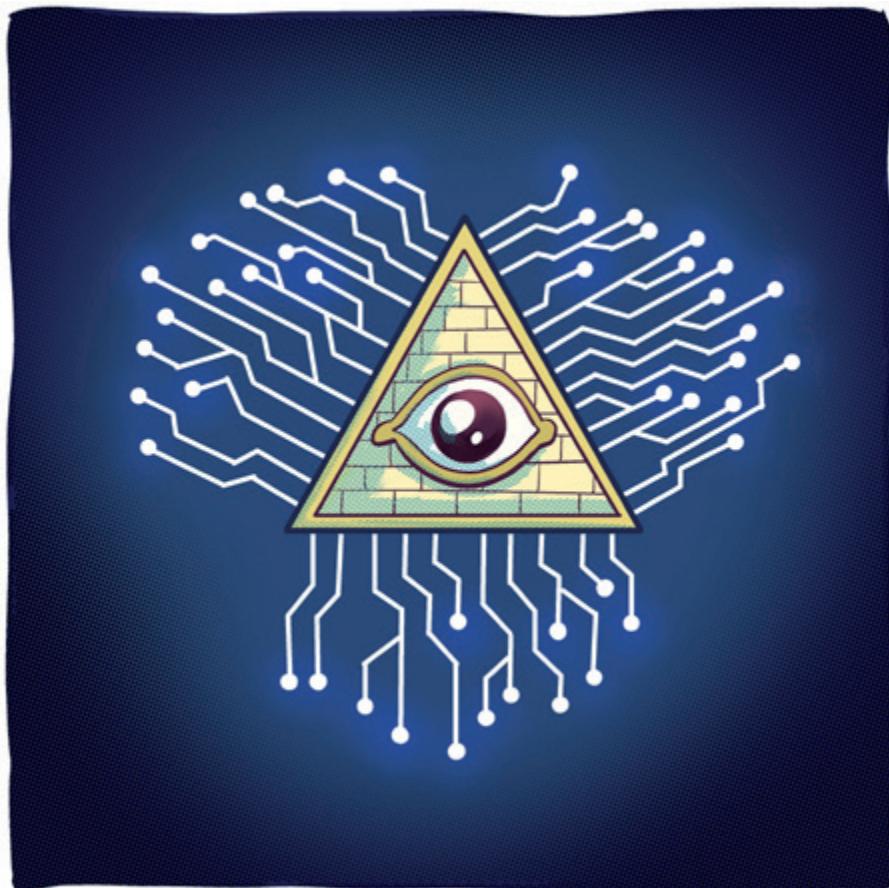
Dans un registre proche, Gaspard Koenig a publié *La Fin de l'individu. Voyage d'un philosophe au pays de l'intelligence artificielle*². L'IA ne menace pas l'existence de l'homme, rassure le philosophe français. «En revanche, en déployant des techniques d'optimisation, de prédition et de manipulation à grande échelle, l'IA remet en cause le fondement même de nos Lumières : l'idée d'un individu autonome et responsable», écrit-il. Et de poursuivre : «L'intelligence artificielle nous prépare ainsi des droits sans démocratie, un art sans artiste, une science sans causalité, une économie sans marché, une justice sans coupable, des amours sans séduction... à moins que nous ne reprenions le contrôle en forgeant pour nous-mêmes un droit à l'errance.»

Sur les ondes d'Europe 1, Gaspard Koenig énonçait ainsi sa principale inquiétude : «Ce qui me perturbe – et c'est la question que pose aussi l'historien Yuval Harari, l'auteur de *Sapiens, une brève histoire de l'humanité* –, c'est que les techniques de l'intelligence artificielle telles qu'elles sont appliquées aujourd'hui ne conduisent pas à déléguer notre capacité de choix à la machine». Un GPS n'indique pas un chemin en pensant au bien-être de son utilisateur», explique Koenig, «mais en poursuivant un objectif d'utilité publique : il veille à ne pas alimenter les embouteillages lorsqu'il indique le chemin à prendre.»

Ce modèle correspond parfaitement au confucianisme chinois parce qu'il favorise l'utilité collective, analyse Gaspard Koenig. A fortiori s'il permet à Pékin de damer le pion à Washington.

² Gaspard Koenig, *La Fin de l'individu. Voyage d'un philosophe au pays de l'intelligence artificielle*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2019, 400 p.





ton sur le plan de l'économie mondiale. Mais il sied mal aux «libéraux anars» épris de liberté individuelle, une catégorie dans laquelle se range le philosophe français. Koenig reproche aux algorithmes «de pousser à se comporter dans la norme». «Or un individu déviant est la condition du progrès, estime-t-il. Il faut qu'il y ait des gens qui fassent des erreurs pour avancer. Il faut opposer le progrès à l'optimisation qui conduit à l'immobilité et à la mort.»

Le salut consiste, pour Gaspard Koenig, à «utiliser ces techniques merveilleuses (que sont les algo-

rithmes) tout en rétablissant le libre arbitre sur le plan philosophique comme sur le plan technique». Comment? «En conservant la propriété privée de nos données personnelles et en déterminant à quel système nous voulons les confier pour que celui-ci soit développé selon nos propres critères.» On en est loin. La question des données personnelles, notamment exploitées par Google et Facebook, est d'actualité depuis 2010. Qu'elles soient protégées ou non, la capacité de chacun d'inspirer les algorithmes de demain pèse peu de choses face à l'hyperpuissance de ces démiurges de la pensée dominante. 

Une arme de discriminations massives

Les algorithmes sont partout et s'emparent de secteurs clés de nos sociétés comme de nos vies intimes. Mais en réalité, l'intelligence artificielle s'alimente de stéréotypes sexistes comme racistes. Une influence qui s'exerce en dehors de tout contrôle et de toute transparence.

Par Pierre Jassogne
Journaliste

Les études s'accumulent ces dernières années pour dénoncer les biais discriminatoires que recèle l'IA. Sous l'apparence d'une technologie neutre, l'IA reproduit de nombreuses formes de préjugés, en particulier sexistes. L'exemple le plus frappant à cet égard est celui des assistants intelligents – le plus souvent d'ailleurs des assistantes – qui ont été programmés pour répondre qu'ils étaient flattés lorsqu'on les insultait ou qu'on leur proposait des actes sexuels.

Dans son livre *L'Amour sous algorithme*¹, la journaliste française Judith Duportail déconstruisait, par exemple, les mécanismes utilisés par Tinder pour «matcher» les gens. Son enquête était sans appel: l'algorithme de Tinder se base sur des mécanismes sexistes qui renforcent le patriarcat. Ainsi, une belle carrière augmenterait le score d'un homme tandis qu'elle baisserait celui d'une femme. Et on pourrait multiplier les exemples: Amazon a interrompu les tests d'un algorithme d'aide à l'embauche car,

en se fondant sur les données récoltées par la société américaine, le logiciel pénalisait les C.V. contenant le mot «femme» pour les postes techniques. Google a aussi été épingle: les offres d'emploi proposées aux profils féminins sur sa plateforme de publicité ciblée étaient systématiquement moins intéressantes du point de vue salarial. La cause de ces discriminations est simple: ce sont des hommes qui produisent les algorithmes et programment ces machines. Les développeurs intègrent leurs propres idées reçues dans leurs lignes de code. La sous-représentation des femmes dans ce secteur n'est pas pour rien dans la diffusion de ces préjugés. Selon l'Unesco, seulement 22% des personnes travaillant dans le secteur de l'IA sont des femmes.

Aurélie Jean, docteure en sciences et entrepreneuse, rappelle dans son essai *De l'autre côté de la machine*² que les algorithmes ne sont pas les coupables: «C'est nous, les humains, qui sommes machos, racistes, sexistes.»

¹ Judith Duportail, *L'Amour sous algorithme*, Paris, Goutte d'or, 2019, 230 p.
² Aurélie Jean, *De l'autre côté de la machine*, Paris, éditions de l'Observatoire, 2019, 204 p.

Pour endiguer ce phénomène, elle loue une meilleure diversité dans le milieu du développement. «En effet, une absence de diversité dans le genre et l'ethnicité risque d'engendrer de la discrimination technologique, où l'on écarte une partie des individus de l'usage d'un outil.»

Racistes aussi

S'ils sont misogynes, les algorithmes s'avèrent aussi racistes. Le *chatbot* Tay développé par Microsoft en 2016 et lancé sur Twitter est devenu raciste au bout de quelques heures à peine. Ce robot conversationnel avait répété ce que des pages web lui avaient indiqué, régurgitant des propos nauséabonds sans avis critique, sans aucun filtre. Et c'est loin d'être un cas isolé. En 2015, plusieurs utilisateurs avaient pointé du doigt l'application photo de Google pour avoir qualifié par erreur des personnes noires de gorilles. Elles avaient été identifiées automatiquement par la plateforme.

Souvent, les algorithmes cumulent les stéréotypes. En 2018, une recherche conduite par le MIT Media Lab montre que l'IA se trompait lorsqu'il s'agissait de qualifier des visages ou d'attribuer un sexe en fonction des outils de reconnaissance faciale. Pour les personnes à la peau claire, l'IA identifiait correctement un homme dans plus de 99 % des cas, et seulement 93 % pour une femme. Pour les personnes à la peau plus sombre, l'affaire se compliquait. L'IA s'est trompée dans 12 % des cas pour les hommes et dans 35 % des cas pour les femmes.

Mais à côté de plateformes de reconnaissance faciale, ces travers détectés dans l'IA peuvent être dramatiques notamment lorsqu'il s'agit de décisions de justice. Aux États-Unis, un logiciel a été testé pour prévenir le risque de récidive et aider les juges dans leur décision de remise en liberté. Le tout était basé sur des données statistiques sur tous les criminels du pays. Résultat : les Noirs étaient considérés à haut risque deux fois plus que les Blancs, à passé judiciaire identique. Ainsi, quand il n'y a pas une diversité suffisante de données à observer, l'algorithme peut engendrer de véritables injustices. Une tendance inquiétante lorsqu'on voit que la Chine utilise des systèmes prédictifs afin d'interroger des suspects ou que, aux États-Unis, des systèmes de vidéosurveillance automatisée se révèlent beaucoup moins performants sur les personnes afro-américaines. Deux exemples pouvant mener à l'arrestation d'innocents.

Un risque pour la démocratie

Le sujet de ces biais sociaux est d'ailleurs pris au sérieux par la Commission européenne qui, en 2018, a publié un guide pour une IA de confiance rédigé par un comité d'experts sur l'intelligence artificielle. Ce guide définit sept exigences que devraient respecter les systèmes d'IA : garantir le libre arbitre, à savoir qu'un algorithme ne doit pas vous manipuler via des biais cognitifs qui vous privent de votre autonomie de décision, ne pas exacerber la violence, être juste, c'est-à-dire ne pas discriminer une partie de la population, être transparent, être sûr, respecter la vie privée,

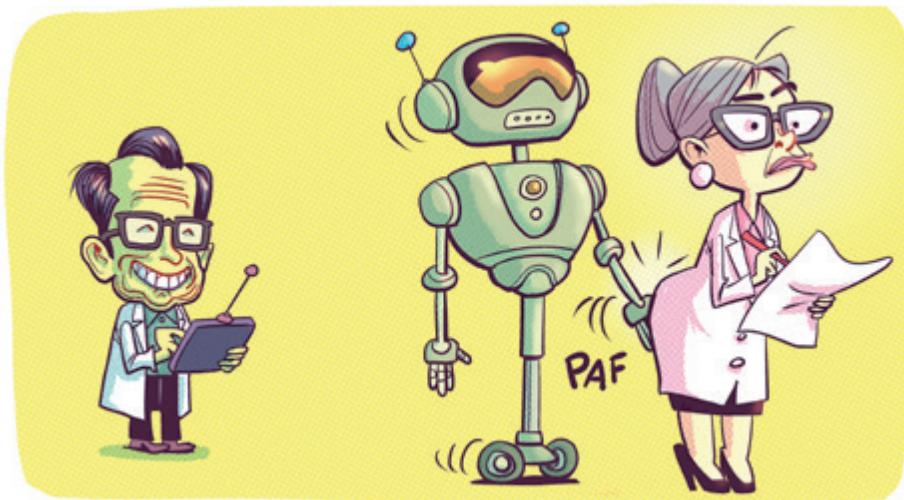
avoir un responsable, en l'occurrence une entreprise dont la responsabilité est engagée par ce système, en cas de litige notamment. De son côté, l'OCDE a adopté cinq principes en mai 2019: l'IA doit être au service des intérêts de la planète et des individus, elle doit être conçue dans le respect de l'État de droit, des droits de l'homme, des valeurs démocratiques et de la diversité. L'OCDE évoque aussi la nécessité de la transparence de l'IA, de sa sécurité comme d'un contrôle en amont de ce système. Des recommandations essentielles, mais qui n'ont aucune valeur législative. D'où le danger que courrent nos sociétés et la démocratie lorsqu'on sait que Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft détiennent le quasi-monopole de l'intelligence artificielle et que cette dernière peut augmenter les iné-

galités comme les décisions injustes. Comme le dit Aurélie Jean dans son ouvrage: «De plus en plus de décisions seront à l'avenir prises par des algorithmes. Mais nous devons rester maîtres de nos vies et de nos choix fondamentaux, et non les déléguer à des équations mathématiques.»

Pour la mathématicienne américaine, devenue figure de proue du mouvement Occupy Wall Street, Cathy O'Neil, les algorithmes sont dangereux quand ils s'emparent de secteurs clés de nos sociétés: éducation, justice, emploi. Dans son essai, *Algorithmes, la bombe à retardement*³, elle les appelle même des «armes de destruction mathématique», perpétuant les discriminations et disqualifiant les plus vulnérables. «De nombreux algorithmes utilisés dans



³ Cathy O'Neil, *Algorithmes, la bombe à retardement*, Paris, Les Arènes, 2018, 340 p.



des lieux déterminants et menant à des décisions cruciales ne sont pas contrôlés. Tout ce qui concerne la prison, l'emploi, l'accès au crédit et, de manière générale, aux opportunités d'une vie», expliquait-elle à *L'Obs*. Il faudrait s'assurer, selon elle, que les algorithmes procèdent de façon équitable, mais «il n'y a, hélas!, aucune raison de penser que ce soit le cas, car il y a des opinions incrustées dans le code».

Dans son dernier livre, *La Tyrannie des algorithmes*⁴, le psychanalyste Miguel Benasayag s'inquiète de l'évolution de notre vie collective insidieusement prise en charge par les machines, que ce soit à travers des logiciels de surveillance couplés à des caméras, la justice prédictive ou le suivi marketing de nos moindres faits et gestes pour élaborer des prédictions d'achat... Derrière cette interrogation se pose la question centrale de la singularité du vivant, de l'humain face à l'intelligence artificielle et à la déresponsabilisation de plus en plus

grande qu'elle introduit dans nos existences comme dans nos sociétés. Or, rappelle le psychanalyste, la vie humaine n'est pas gérée par la «rationalité calculante» d'un algorithme. L'être humain ne peut pas fonctionner comme une machine, ce que le monde des algorithmes ignore. Si la machine dépasse l'humain en matière de capacité calculatoire, elle est bien incapable de donner une signification à ses propres calculs. Selon lui, la violence de la numérisation réside aussi dans la négation de toutes formes d'altérité et d'identité singulière. Or, ce qui fait la démocratie, c'est l'existence de la tolérance et de la conflictualité. Si nous continuons à obéir aux diktats du big data, on risque d'assister à un attentat à la démocratie. Tôt ou tard, les machines risquent de nous coloniser si on les utilise mal, avec des conséquences désastreuses pour nos libertés. Nous risquons d'être réduits non plus à exister, mais à fonctionner, comme des machines, c'est-à-dire à être dans la pure efficience et la performance. 

⁴ Miguel Benasayag, *La Tyrannie des algorithmes*, Textuel, 2019, 94 p.

Les « promesses » de la médecine 4P

Les apports de l'IA en santé ne se limitent pas à l'imagerie médicale. Ce qui se profile, c'est l'espoir d'une médecine dite « 4P » : prédictive, préventive, personnalisée et participative. Et si l'on y ajoutait un « S » et un « D » pour une médecine solidaire et désintéressée ?

Par Sophie François
Coordinatrice de la communication digitale - CAL/COM

Établir un diagnostic, proposer un traitement, concevoir un médicament... l'intelligence artificielle révolutionne depuis quelques années la médecine, singulièrement dans les domaines de l'imagerie médicale et de l'anatomopathologie. Un ordinateur est en effet aujourd'hui capable de détecter certaines pathologies avec au moins autant, voire plus, de fiabilité que les médecins et spécialistes. Les cas les plus marquants concernent le diagnostic de tumeurs cérébrales ou cutanées et la détection de la rétinopathie diabétique, une déficience visuelle grave touchant la moitié des diabétiques de type 2. Dans chacun de ces domaines, les performances de l'intelligence artificielle ont été

comparées à celles de médecins : dans certains cas, l'intelligence artificielle était capable d'être plus rapide, plus précise et plus fiable que l'humain.

En avril 2018, pour la première fois au monde, une intelligence artificielle était autorisée à poser un diagnostic sans qu'un médecin intervienne. La FDA, l'Agence américaine du médicament, a en effet autorisé la mise sur le marché d'un logiciel capable de diagnostiquer, à partir d'une photo du fond d'œil du patient, la rétinopathie diabétique. Même si elles ne sont pas encore au point médicalement parlant, des applications pour smartphone basées sur ces technologies d'intelligence artificielle permettant un diagnostic à distance via l'appareil photo du téléphone existent déjà. Les possibilités qu'elles laissent entrevoir sont porteuses d'espoir : un diagnostic rapide, fiable et accessible à tous en tout point du globe.

En avril 2018, pour la première fois au monde, une intelligence artificielle était autorisée à poser un diagnostic sans qu'un médecin intervienne.

Encore faut-il être attentif aux *business plans* qui régiront le déve-

Avec l'avènement de l'Internet des objets dans le domaine de l'«hygiène de vie», nous arrivons tout doucement à la masse critique de données nécessaires pour faire avancer la recherche en médecine prédictive.

loppelement de ces applications. Seront-elles développées à des fins de santé publique, réellement accessibles au plus grand nombre (riches comme pauvres, Européens comme Africains, universitaires comme ouvriers...) ? Ou, comme cela se profile déjà, seront-elles développées dans un but uniquement commercial, en faisant payer tant les «patients» (pour avoir accès à l'application) que les médecins (pour que leurs coordonnées soient proposées aux utilisateurs de l'application) ?

Prédire plutôt que prévenir

Aujourd’hui, la médecine est avant tout préventive. Mais la médecine prédictive, c'est-à-dire cette «partie de la médecine qui s'attache à rechercher les risques génétiques que présente un individu d'être victime au cours de son existence d'une maladie» selon le *Larousse*, arrive à grands pas. Pour se développer, la médecine prédictive a besoin de beaucoup de données et d'algorithmes. Dans une interview réalisée pour Microsoft, Lavinia Ionita,

médecin convaincue de l'avenir de la médecine prédictive, résume cet enjeu : «Aujourd’hui, ce qui compte, ce sont les données. Et la question qui se pose, c'est : comment connecter de manière dynamique toutes les *datas* liées à un individu, de manière à lui construire une base de données personnelles, qui nous permettrait de disposer de toutes les informations relatives à son état de santé, dans un seul endroit ? Prenons un exemple assez courant : celui d'une mammographie lors de laquelle on trouve un kyste bénin. Dans ce cas, en général, le protocole est standard. Mais, si nous avions un *cloud* personnel, contenant des informations sur notre style de vie, nos projets, notre patrimoine génétique, nous pourrions le partager avec les médecins spécialistes, bénéficier d'un suivi personnalisé et affiner de plus en plus les recommandations.»¹

Avec l'avènement de l'Internet des objets dans le domaine de la santé, ou plus précisément de l'«hygiène de vie», nous arrivons tout doucement à la masse critique de données nécessaires pour faire avancer la recherche en médecine prédictive. Et ces données sont directement fournies par les utilisateurs : bracelets connectés qui mesurent notre activité physique, frigos intelligents qui analysent ce que nous mangeons, compteurs de calories, pèse-personnes qui ne suivent plus uniquement notre poids, mais également nos masses graisseuses ou musculaires, notre indice de masse corporelle ou encore le pourcentage d'eau contenu dans notre corps, etc.

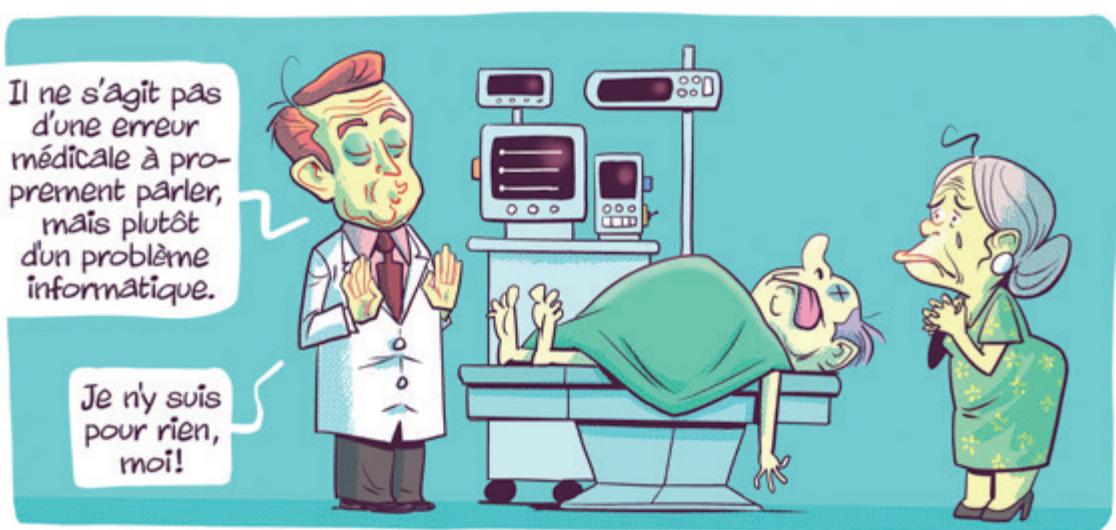
¹ Lavinia Ionita, «Grâce à la data, nous allons vers une médecine prédictive», mis en ligne sur <https://experiences.microsoft.fr>, le 8 novembre 2018.



Avec le développement parallèle de la génétique (et de sa démocratisation), du *big data* et de l'intelligence artificielle, la médecine prédictive n'est plus une utopie: elle est à portée de main. Moins de vingt ans après le séquençage du génome humain (qui aura nécessité près de quinze ans de recherches et un investissement de trois milliards de dollars, la société 23andMe (filiale médicale de Google) vous propose, sur base d'un échantillon de votre salive, d'analyser les données de votre génome. Pour 99 dollars, l'*Ancestry Report* vous dira tout de vos origines et de leur évolution à travers les siècles. Pour 100 dollars de plus (mais uniquement aux États-Unis), vous aurez une ana-

lyse plus précise: les *Health Predisposition reports* vous proposent plus de cent vingt rapports, aussi divers que vos prédispositions à contracter pas moins de treize maladies (dont le diabète de type 2, la maladie de Parkinson ou d'Alzheimer), à perdre vos cheveux ou à transmettre une quarantaine de maladies à vos enfants. En commandant un «kit» via leur site, vous acceptez automatiquement que vos données génétiques soient stockées dans leurs bases de données (c'est-à-dire celles de Google) pour une période de un à dix ans.

Quand un simple test de salive permet de prédire les chances de développer telle ou telle maladie dans un



futur plus ou moins proche, c'est la solidarité et notre système de protection sociale qui sont en jeu.

L'idéal d'une solidarité désintéressée

Philippe Rollandin, auteur du *Monde cannibale*², voit deux scénarios possibles : un scénario libéral-social et un scénario social-libéral. Dans le scénario libéral-social, « à l'américaine », le système est fondé sur une assurance individuelle dont le coût est réel parce que calculé sur des événements médicaux prévisibles. Chaque individu paie en fonction de ses propres risques, il cotise pour payer des frais prévisibles. Ce scénario pourrait exclure du système d'assurance-maladie les personnes socialement défavorisées. Dans le second scénario, le social-libéral, basé sur notre actuel système de protection sociale, le financement collectif de la santé est maintenu. Mais il va falloir l'adap-

ter pour qu'un individu aux faibles prédispositions à contracter des maladies graves accepte de payer pour un autre « génétiquement déficient ». Il va falloir passer d'un système de solidarité « intéressée » (comme celui que nous connaissons actuellement : les maladies étant aléatoires, nous acceptons de cotiser parce que nous savons que nous pourrions bénéficier de cette solidarité) à un système de solidarité « désintéressée » (la protection maladie devient une dépense publique de l'État – comme l'éducation ou la défense –, le financement individuel de cette protection ne dépendant pas du dossier médical et du génoype, mais bien du revenu de chacun).

Quel que soit le système vers lequel nous tendrons, prioritairement libéral ou prioritairement social, il va falloir rester attentif à ce que tout un pan de la société ne soit pas exclu des avancées en matière de santé.

² Philippe Rollandin, *Le Monde cannibale. Le défi démographique de 2065*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 28.

De la vidéosurveillance aux villes intelligentes

L'essor des caméras de vidéosurveillance dans l'espace public, couplées à des techniques d'IA, outre une atteinte radicale aux droits et aux libertés des individus, questionne également les politiques d'urbanisme en faveur des villes intelligentes et hyper-connectées.

Par Catherine Callico
Journaliste

Bruxelles, une fin d'après-midi automnale. Le rendez-vous est fixé au pied de la tour du Midi dans le cadre d'une balade sur la vidéosurveillance dans l'espace public organisée par la Ligue des droits humains. L'objectif : repérer le nombre (important !) de caméras placées au sein de la gare du Midi – dans les couloirs, derrière les guichets, sur les quais, etc. – et environnons, de la place Bara à la place du Conseil à Anderlecht ; et étendre le débat sur la problématique.

À l'origine de l'initiative, Corentin Debailleul, maître de conférences et doctorant en géographie à l'ULB, dont les recherches ciblent l'influence des politiques de ville intelligente ou *smart cities* sur la production d'espaces urbains. « Nous pouvons légitimement poser la question de savoir si la mise en place de tels dispositifs émane d'un débat démocratique ou d'arguments de vente des entreprises du secteur », souligne Corentin Debailleul. Le développement des villes intelligentes doit

également être pris en compte afin de comprendre le contexte actuel. Ce concept critiqué renvoie à l'idée d'une ville qui, en collaboration avec des institutions, privées ou publiques, viserait un développement dit « durable » par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ».

Rappelons-le, à l'origine, le concept de *smart cities* a été lancé par la firme américaine IBM. En Belgique, la première étape d'une ville intelligente passerait ainsi par la « vidéoprotection mutualisée » qui intègre tout le réseau de vidéosurveillance publique. Depuis une vingtaine d'années, les caméras de vidéosurveillance prolifèrent ça et là dans le paysage urbain, parfois augmentées de fonctions comme l'exploitation de données biométriques ou la reconnaissance faciale. Ce mouvement trouvant sa source dans l'évolution croissante du marché de la sécurité à l'échelle planétaire, notamment légitimée par les attentats terroristes, et dans une

politique sécuritaire qui ne fait que répondre à et alimenter un sentiment d'insécurité, en lieu et place d'un traitement de fond des écueils sociaux. Avec parmi les effets délétères, un déplacement de certaines populations.

Un urbanisme sur la défense

«L'installation de caméras de surveillance s'inscrit non seulement dans des politiques de sécurité, de mobilité, de prévention mais aussi d'urbanisme», poursuit Corentin Debailleul. «Les théories de l'urbanisme défensif inspirent grandement les politiques publiques et sont mises en place à travers plusieurs pratiques. D'abord, en réduisant le nombre d'espaces cachés afin d'encourager le contrôle social et communautaire sur les espaces publics, et de diminuer les comportements criminels en agissant sur les opportunités. Deuxièmement, les objectifs de l'urbanisme défensif visent à réduire le nombre d'espaces détériorés visibles. Enfin, par la plus directe exclusion de la population indésirable des lieux réservés aux classes moyennes et hautes, ou censés attirer des activités fructueuses.»

Prochaine étape de cette évolution, la dernière innovation technologique de l'industrie de la téléphonie mobile, la 5G, devrait être disponible en Belgique en 2020 ou en 2021, alerte Inter-Environnement Bruxelles¹. Au-delà des enjeux pour la santé et l'environnement, cette «avancée» signe l'intrusion conti-

nue du numérique dans notre quotidien: «En couplant la 5G avec les nouvelles technologies de l'intelligence artificielle et de l'Internet des objets, l'industrie du numérique et des télécommunications ambitionne de nous faire basculer dans le monde de l'hyperconnectivité permanente. Ce basculement soulève des questions essentielles sur le modèle de société, celui des *smart cities* hypersécurisées, des habitations connectées et des voitures autonomes.» Et de pointer que «cette foi dans les technologies numériques comme remède aux maux de ce monde est du même ordre que celle qui animait les apôtres des OGM et du nucléaire».

Automatisation du traitement des images

Où en est-on aujourd'hui? L'intelligence artificielle appliquée à la vidéosurveillance permet de trier le flux d'informations collectées par les caméras et de détecter automatiquement des comportements suspects. Et les méthodes d'identification se révèlent de plus en plus pointues. Toutefois, «on est encore au début de ce que l'on peut faire dans le domaine de l'IA pour sécuriser les aéroports, les gares, les métros... Plus les cas d'usage vont se multiplier, plus la précision des algorithmes va progresser, et plus de nouveaux scénarios émergent», souligne Stéphane Coche, directeur Systèmes cognitifs chez IBM France². «L'IA aide à piloter des systèmes de vidéosurveillance à grande échelle, ce que ne pourrait

¹ Alexis Dabin, «Le monde de la 5G», mis en ligne sur www.ieb.be, le 19 novembre 2019.

² «L'IA permet de piloter des systèmes de vidéosurveillance à grande échelle», rubrique «Les clés de demain», contenu proposé par IBM, mis en ligne sur www.lemonde.fr.

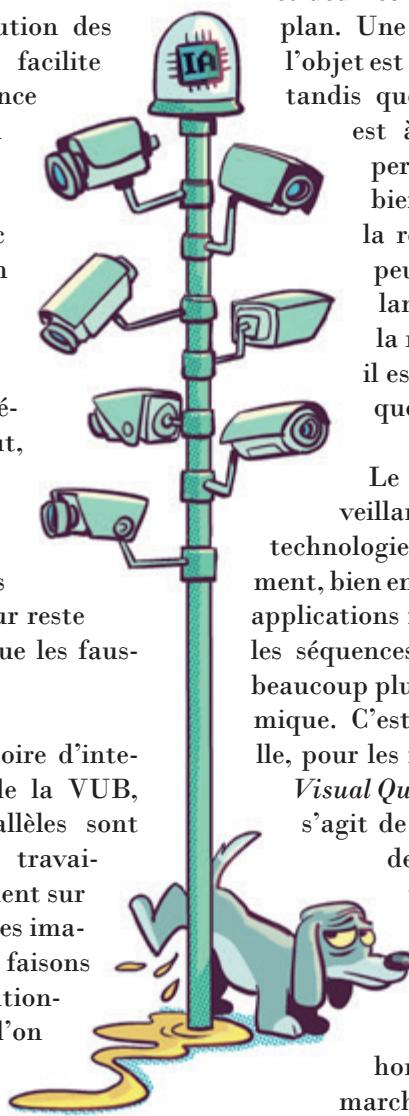
pas faire un agent qui doit regarder en permanence 50 ou 100 écrans. Quand un bagage suspect a été détecté, l'IA permet aussi de relier le bagage à une personne et d'évaluer si celui-ci est réellement abandonné. Sur la base de cette analyse, l'IA décidera s'il est nécessaire de déclencher une action rapide et de mettre en place un périmètre de sécurité.

La qualité de résolution des images à analyser facilite déjà la reconnaissance d'une personne ou d'un objet sur des distances de 10, 15 ou 100 mètres. Avec la miniaturisation et la baisse du coût des matériels, il est désormais possible d'installer des caméras un peu partout, y compris dans des endroits insoupçonables, ou de les embarquer dans des drones.» Mais l'erreur reste possible, de même que les fausses alertes.

Du côté du Laboratoire d'intelligence artificielle de la VUB, des recherches parallèles sont menées: «Nous ne travaillons pas spécifiquement sur le traitement vidéo des images. Cependant, nous faisons des recherches révolutionnaires sur ce que l'on appelle le *grounded language processing* (traitement de fond du langage)», développe Johan Loeckx, professeur assistant et directeur de l'IA Lab. «C'est un domaine qui travaille sur la compréhension du langage dans un monde réel, c'est-à-dire un langage qui fait référence à des objets et à des concepts que nous pouvons percevoir. Par exemple, imaginez deux personnes assises face à face, avec une table entre

les deux et un objet en arrière-plan. Une personne dira que l'objet est à gauche de la table, tandis que l'autre dira qu'il est à droite. Ces deux personnes s'accordent bien sûr sur l'état de la réalité. Mais l'on ne peut comprendre le langage sans aborder la réalité dans laquelle il est prononcé. C'est ce que nous étudions.»

Le lien avec la surveillance vidéo? «Cette technologie – involontairement, bien entendu – permet aux applications futures d'interroger les séquences vidéo de manière beaucoup plus profonde et dynamique. C'est ce que l'on appelle, pour les images statiques, le *Visual Question Answering*. Il s'agit de données contenant des questions ouvertes sur les images, qui aident par exemple à restituer toutes les images où un homme et une femme marchent côté à côté.»





La protection de la vie privée

«Ce qu'il est important de retenir», embraye John Loeckx, «c'est que les visages ne sont pas le seul moyen d'identifier les personnes. Nous cédonons souvent notre identité “délibérément” en permettant à une application de partager nos informations, notre emplacement, etc. Et via la biométrie, notre démarche ou notre façon de marcher nous identifie également, mais cela reste perçu comme moins intrusif. Beaucoup de gens disent qu'ils n'ont rien à cacher, mais c'est un argument très faible, car nous parlons d'un droit à la vie privée, que – je crois – nous devons protéger. Pour cette raison, l'un des effets les plus dangereux de la vidéosurveillance, à mon avis, est l'effet “panoptique”: le phénomène selon lequel les

personnes qui se savent observées commenceront à se censurer. C'est également le cas avec les réseaux sociaux. Si vous savez que vous êtes surveillé, vous vous conformerez à des normes inconnues, ce qui, par conséquent, entravera votre liberté et votre autonomisation.» Le directeur de l'IA Lab constate que l'on parle souvent de la Chine «qui veut pouvoir retrouver quelqu'un à Pékin dans les trois secondes», mais que la menace est aussi réelle au Royaume-Uni et en Belgique, «où les lois de protection de la vie privée ont été assouplies après les attentats terroristes». 

Mon collègue, ce robot

L'intelligence artificielle pourrait faire disparaître des centaines de millions d'emplois à l'échelle de la planète. Capable d'assurer des corvées routinières, mais aussi des tâches cognitives de plus en plus complexes, les robots connaîtront peu de limites à leur essort. Entre scénario catastrophe et vision utopiste d'un monde délivré du travail, leur impact sur l'emploi demeure complexe à appréhender.

Par Clara Van Reeth
Journaliste

Dès la fin des années 1980, de discrètes voix ont commencé à alerter sur la disparition de métiers qu'entraînerait l'IA. Aujourd'hui, leur discours trouve dans l'omniprésence du numérique un écho de plus en plus puissant. Selon l'OCDE, 14 % des emplois environ risquent d'être automatisés dans les quinze à vingt prochaines années, tandis que 32 % sont susceptibles d'être profondément modifiés. Dans le top 5 des métiers les plus menacés par l'IA, dressé par une étude du *think tank* Institut Sapiens en août 2018, on trouve: les employés de banque et d'assurance, les employés de comptabilité, les secrétaires de bureautique et de direction, les caissiers et employés de libre-service et les ouvriers de manutention. Ce n'est pas tout: jouissant d'une courbe d'apprentissage exponentielle, les technologies informatiques sont désormais capables de réaliser des tâches cognitives, réservées il y a encore peu à l'homme, comme la reconnaissance vocale et celle d'images, la biométrie, l'aide à la décision ou le service clientèle. Des secteurs comme la médecine, l'information ou encore le droit ne seraient donc pas épargnés.

Des impacts significatifs

Outre le pronostic du nombre d'emplois en voie de disparition, l'urgence consiste désormais à comprendre la réorganisation du travail et la redéfinition des tâches engendrées par l'IA. C'est ce type d'analyse que contient le rapport 2018 de France Stratégie, consacré aux impacts de l'intelligence artificielle sur le travail, qui passe au crible trois secteurs directement concernés: les transports, le secteur bancaire et la santé.

Bref état des lieux. Dans le secteur des transports, la question n'est pas de savoir «si», mais plutôt «quand» les véhicules autonomes conquerront nos routes. Pionnière en la matière, la cité-État de Singapour teste actuellement des véhicules autonomes qu'elle veut utiliser pour les transports publics dès 2022 (balayeuse de voiries, bus, robots de livraison...). Emboîtant le pas à la France, à la Grande-Bretagne, à certains États américains et à la Chine, la Belgique autorise, depuis le 1^{er} mai 2018, les tests de véhicules autonomes. Selon la rapidité des progrès technologiques, l'IA devrait prendre le dessus dans les deux à dix ans.

logiques et de l'évolution des réglementations (difficiles à anticiper), les conséquences sur l'emploi dans le secteur des transports routiers de longue distance pourraient être considérables. Idem dans le secteur bancaire, où le rapport de France Stratégie estime que l'intégration de l'IA devrait avoir «un impact significatif sur la pratique professionnelle des conseillers commerciaux et devrait accentuer la tendance à la réduction de leur nombre en agences». Avec l'arrivée des caisses automatiques dans les supermarchés, le licenciement de salariés et la fermeture d'agences bancaires au profit de services numériques font partie des effets déjà visibles par tous de cette mutation technologique. En matière de santé enfin, l'avenir sera aux robots chirurgicaux, au diagnostic et à la prescription assistés par ordinateur, ou encore au suivi à distance des patients. De quoi, là aussi, changer profondément la donne pour les professionnels.

Le travailleur du futur

La mise au travail de l'intelligence artificielle s'opère à plusieurs niveaux. Dans sa version peut-être la plus idéaliste, l'IA doit permettre de réaliser des tâches nouvelles, jusqu'ici non accomplies car trop complexes ou coûteuses. C'est le cas de l'analyse des électrocardiogrammes en matière de santé ou encore de la détection d'anomalies dans les transactions bancaires. Les navettes autonomes permettront, elles, au secteur des transports «d'étendre les zones desservies ou les horaires». Un scénario positif dans lequel l'IA est l'alliée complémentaire de l'humain.

Mais la machine intelligente peut aussi accomplir des tâches jusqu'alors réalisées à la sueur du front des travailleurs. Taillable et corvéable à merci, l'IA devrait à terme remplacer les métiers routiniers et physiques, de même que s'insérer dans les secteurs très réglés qui mobilisent beaucoup de *data*. En témoignent déjà la robotisation dans l'industrie automobile et la numérisation des opérations bancaires.

Pour les plus optimistes, ainsi débarrassé de ces tâches répétitives, voire avilissantes, l'employé du futur pourra se consacrer à ce qui fait son humanité. Il sera alors libre de se retrancher là où l'IA ne s'immiscera pas: dans des tâches abstraites (comme la résolution de problèmes complexes) ou nécessitant de l'empathie, de l'innovation, de la créativité...

Autre raison de ne pas paniquer: l'avènement de l'IA créerait moult métiers encore insoupçonnés. Selon un rapport de 2017 de Dell et du *think tank* californien l'Institut pour le Futur, 85 % des emplois en 2030 n'existent pas encore aujourd'hui. En Belgique, la fédération de l'industrie technologique, Agoria, ne dit pas autre chose: dans une étude publiée en septembre 2018, elle estime que pour chaque emploi qui disparaîtrait dans les dix prochaines années, trois nouveaux seraient créés.

Après les bras, le cerveau

Sauf que les citoyens ne seront pas égaux face à ce jeu de vases communicants. L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique juge ainsi que, sur les 564 000

emplois wallons menacés à long terme par une numérisation, ceux occupés par des personnes peu qualifiées et par des femmes seront les premiers touchés. D'un côté, des secteurs à faible valeur ajoutée humaine seront voués à disparaître, de l'autre, ne subsisteront que quelques emplois, techniques et peu nombreux. C'est en tout cas ce que projette l'anthropologue Paul Jorion, professeur associé à l'Université catholique de Lille : «Dans les années 1960, les ouvriers qui avaient perdu leur poste au profit de la machine ont pu se reconvertir dans les administrations ou le secteur tertiaire, il ne leur fallait que quelques mois pour se former. Mais pour travailler dans le secteur du numérique, il faut des années de formation. La transition vers l'IA ne créera pas d'emploi, seulement quelques postes d'ingénieurs très pointus.»

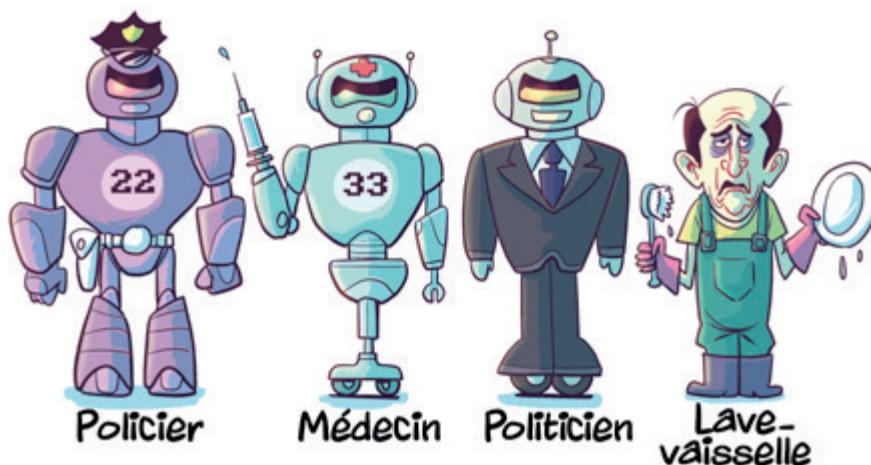
Viendra enfin le jour où l'IA ne remplacera plus seulement les bras et les jambes du travailleur, mais aussi son cerveau. «Tant que cela concerne des ouvriers et des employés de bureau,

ça n'inquiète pas grand monde. Mais bientôt, les médecins et les avocats seront touchés, et là, on commencera sérieusement à paniquer», grince Paul Jorion.

Avec la prise en charge de tâches impossibles à réaliser jusqu'ici et le remplacement de fonctions «automatiques», c'est le troisième niveau de transformation du travail par l'IA : l'assistance à la prise de décision. Des tâches cognitives considérées aujourd'hui comme très qualifiées pourraient être (partiellement) automatisées; le diagnostic, voire la prédition, de maladies et des suggestions thérapeutiques en matière de santé, le conseil clientèle dans le secteur bancaire... Une intelligence artificielle de plus en plus humaine.

Une taxe robot?

Selon les spécialistes, l'impact sociétal de ces changements devrait dépendre de la rapidité avec laquelle ils s'imposent. «À terme, le métier de conducteur va probablement disparaître. Si la transition est progressive, les départs





en retraite, la formation professionnelle aux nouveaux métiers des transports ou à d'autres activités peuvent suffire à l'accompagner. Si elle est plus rapide, des problèmes massifs de reconversion professionnelle peuvent se poser en un horizon de temps relativement bref», souligne le rapport de France Stratégie.

Des politiques adaptées en matière de formation apparaissent en effet essentielles: selon l'OCDE, six adultes sur dix n'ont pas les compétences de base en TIC ou aucune expérience en informatique. L'idée d'une taxe robot fait également son chemin auprès des

politiques. Ardemment défendu par Paul Jorion, cet impôt sur la valeur ajoutée produite par l'IA permettrait selon lui d'étendre la gratuité de toute une série de services à la population, comme le transport, l'éducation, la santé et la nourriture de base. Une façon de corriger les inégalités sociales et le chômage forcé occasionnés par les robots. La question mérite d'autant plus d'être posée que le financement actuel de la Sécurité sociale repose presque exclusivement sur le travail. «Si l'on accepte l'idée que l'employé qui travaille paie des impôts, pourquoi celle de taxer un robot serait si incongrue?»

L'économie sous influence, intelligente ?

L'utilisation de l'IA, de la robotisation, de l'automatisation provoque un malaise chez de nombreux travailleurs, car l'IA est un des facteurs qui pourraient influencer la sécurité d'emploi. Avec quel impact sur notre économie et la création de richesses ?

Par Charles Susanne
Docteur en biologie et professeur - ULB/VUB

Toutes les époques, du moins depuis le XIX^e siècle, aussi bien dans les périodes de croissance économique que de récession, ont été décrites en termes de crise, de déshumanisation, de fin des idéologies. Mais les crises actuelles sont liées aux contradictions de notre système économique, d'une politique qui continue à prôner une croissance économique illusoire, d'un capitalisme qui veut imposer dans l'économie du marché toutes les activités humaines comme activités marchandes et privilégier l'intérêt privatif sur le plan social qu'écologique.

Dans ce cadre, il s'agit aussi de prendre position concernant l'influence de l'IA sur l'emploi dans cette société néolibérale. En fait, depuis l'invention des ordinateurs, on avait prédit qu'ils pourraient égaler les humains en intelligence, et donc en capacité d'apprendre et de traiter des informations complexes. On prédisait aussi qu'ils influencerait le marché du travail. Néanmoins, si l'IA peut faire mieux et plus vite que l'être humain, elle reste l'action de la puissance intellectuelle

humaine. Dans certains domaines, l'IA peut être plus efficace que l'être humain; cependant, elle n'obéit qu'à des ordres donnés par des humains. En fait, le risque lié à un robot dépend de l'usage que l'être humain en fera.

L'apprentissage de l'IA (*deep learning* ou *machine learning*) simule des connexions neuronales humaines à l'aide d'algorithmes et permet à l'IA d'apprendre par elle-même. En fait, le *deep learning* a connu un essor assez récemment, car les algorithmes sur lesquels il est basé ne sont pas nouveaux, ils existaient depuis une trentaine d'années. En effet, dès les années 1970, on savait comment construire des couches de neurones virtuels et comment les entraîner grâce à l'algorithme de rétropropagation d'erreur. Ce qui manquait, c'était la puissance de calcul, apparue avec l'augmentation de la capacité des processeurs vers les années 2005. Un autre changement majeur fut l'apparition d'Internet qui, avec le *big data*, a rendu disponibles les masses de données nécessaires à cet apprentissage.

¹ Jeremy Rifkin,
La Fin du travail, Paris,
La Découverte,
2006, 532 p.

Conséquences sur l'emploi

Les prévisions sont considérées soit comme bénéfiques, soit comme catastrophiques. Quels sont les risques de l'IA dans le secteur de l'emploi? Pour Jeremy Rifkin¹, la fin du travail serait inéluctable et, pour les actionnaires, un critère de bonne gestion est la réduction de l'emploi. En fait, depuis des décennies, on supprime déjà des centaines d'emplois liés au traitement de données: du manuel on est passé à l'automatisation. Le «tout au numérique» est déjà largement présent dans les banques, et la robotisation dans de nombreuses entreprises. Il faudrait cependant distinguer emplois et tâches: de nombreuses tâches répétitives disparaîtront, mais cela n'implique pas nécessairement la disparition de l'emploi.

2 «OECD Employment Outlook 2019 : The future of work», mis en ligne sur www.oecd.org.

3 Carl Benedikt Frey et Michael Osborne, «The future of employment: how susceptible are jobs to computerisation?», 2013.

4 «Stratégie nationale de recherche en intelligence artificielle», mis en ligne sur www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr.

5 «The future of jobs», mis en ligne sur www.weforum.org, le 18 janvier 2016.

à apprendre un nouveau langage, celui de l'informatique.

Les métiers concernés

Les premiers métiers concernés sont ceux qui requièrent des tâches manuelles répétitives: les caissières de supermarché remplacées par des bornes automatiques, voire supprimées dans les magasins sans caisses, les agents bancaires remplacés par ces mêmes dispositifs, les ouvriers de manutention, les agents d'entretien, les démineurs, les chauffeurs... Il s'agit donc ici des secteurs où le travailleur doit agir comme un robot et où son remplacement par des machines sans rémunération fixe peut engendrer une augmentation de rentabilité.

L'IA implique des modifications de tâches comme celles du recrutement par des services de ressources humaines, l'assistance de recherches bibliographiques pour des avocats et des médecins, l'aide au diagnostic médical. En revanche, on voit difficilement un robot ou une machine remplacer un homme ou une femme dont le métier repose sur l'empathie ou la création comme dans l'enseignement, l'art, la musique... De nouveaux métiers ont déjà fait leur apparition tels les programmeurs, les *data scientists*. D'autres métiers sont encore à inventer et sont donc peu prévisibles. Ainsi, 65 % des métiers de 2030 n'existent pas encore selon un rapport du Forum économique de Davos⁵. Encore faudrait-il que ces emplois aient du sens.

Dans tous ces exemples, les impacts doivent être évalués en termes de col-

Si, jusqu'à présent, l'IA ou le robot ont remplacé l'être humain dans des tâches physiques ou répétitives, dans le futur, des métiers impliquant des capacités cognitives pourraient également être touchés. Combien d'emplois seraient concernés? C'est difficile à évaluer: cela va de 14 % pour une étude de l'OCDE² à 47 % pour une étude de l'Université d'Oxford³. Le rapport du mathématicien et député français Cédric Villani⁴ en 2018 est bien étayé: il estime que 10 % des emplois seraient menacés, mais que 50 % seraient largement automatisés. Villani reste optimiste puisque «l'automatisation des tâches et des métiers peut constituer une chance historique de désautomatisation du travail humain». L'assistanat de certains métiers par l'IA pourrait rendre ces métiers plus valorisants. Cet optimisme est cependant lié à ce que les personnes actives soient prêtes



laboration entre l'IA et les personnes actives. Il nous faut utiliser (et optimiser) les qualités humaines de raisonnement, de créativité, de travail en équipe, mais aussi la puissance de traitement des données et la rapidité de ce traitement. Une telle analyse globale doit permettre d'évaluer si la perte d'un collaborateur n'est pas une perte de connaissance et d'expériences indispensables.

Le cas du médecin

Prenons plus en détail la percée de l'IA dans la relation médecin-patient – il est temps de comprendre que cela ne relève plus de la science-fiction, mais d'un futur proche. L'IA permet d'éviter les erreurs de diagnostic, d'améliorer les choix thérapeutiques et favorise un partage interdisciplinaire et une collaboration des médecins avec des mathématiciens, des physiciens, des biologistes, des

généticiens, des bio-informaticiens... Il ne s'agit naturellement pas de supprimer le médecin, mais de mieux l'outiller pour prévenir, analyser, diagnostiquer, effectuer des choix thérapeutiques. Les experts de la santé devront être bicéphales, couplant la connaissance médicale à l'IA. Un enjeu majeur sera de former des profils à double (multiple) compétence: la médecine bien entendu, mais aussi les analyses moléculaires et génétiques, ainsi que celles du *big data*. Les professions médicales devront s'adapter, intégrer de façon continue ces nouvelles techniques, leurs conséquences et leurs limites dans leur enseignement... Il faudra, encore plus qu'aujourd'hui, apprendre à apprendre.

Compléter, pas remplacer

La clé devrait être une collaboration maîtrisée entre l'être humain et la



«Intelligence artificielle. Mon boss ou ma camarade de boulot? Que sera le travail de demain?»

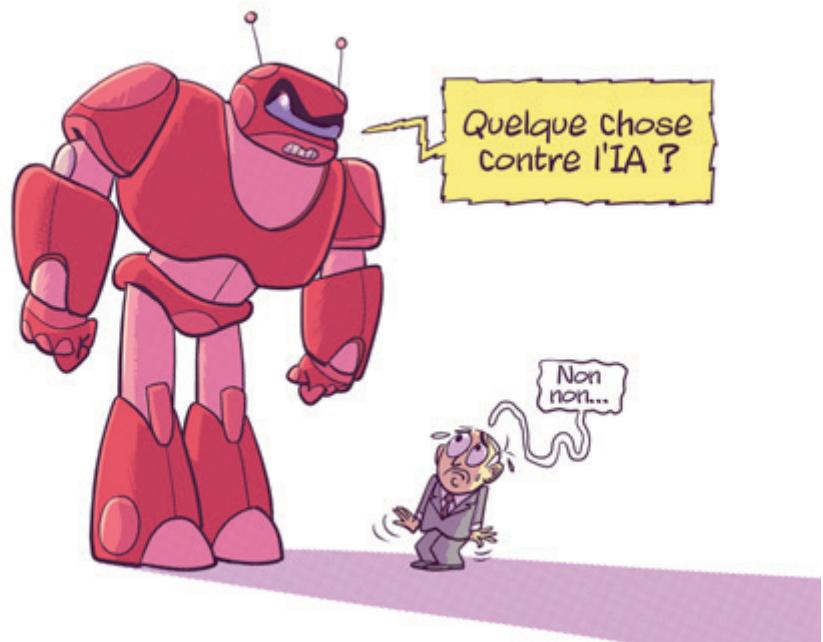
XXXII^e colloque de la laïcité

07.03 • 9:30-18:00
• Château du Karreveld

machine. Remplacer l'être humain par un robot ou un algorithme serait une erreur, car on se couperait ainsi d'une source d'innovation. De nombreuses études montrent que les entreprises misant uniquement sur l'IA ont des résultats de loin inférieurs à celles misant sur

travailleurs ? Comment l'IA pourrait-elle améliorer l'environnement de travail ?

Notre société est emportée dans une mutation, une sorte de révolution techno-scientifique et politique. Il nous faut donc tenir compte de ces



une collaboration entre individus et IA. Même Elon Musk, fondateur des sociétés SpaceX, Tesla et Neuralink, a déclaré que «l'automatisation excessive de Tesla fut une erreur. On a sous-estimé le facteur humain». D'autre part, l'IA doit être encadrée par le politique, car si l'IA influence le monde du travail, rend le travail plus efficace, elle crée aussi de la richesse. Mais comment partager cette richesse ? Comment pouvoir influencer les GAFAM, qui monopolisent pratiquement cette IA ? Comment protéger le droit des

changements et adapter nos valeurs à cette nouvelle situation. Si le progrès de l'humanité a du sens pour nous, laïques, c'est précisément dans cette période de mutations sociétales qu'il nous faut rester attentifs à nos valeurs, à la liberté et à la démocratie, idéaux toujours inachevés. «L'idée que les robots puissent faire le boulot qui nous embête et nous permettent de nous consacrer à la culture, à l'amour, aux arts, c'est merveilleux!»³ Et si Edgar Morin disait vrai ?

³ Edgar Morin, *L'Identité humaine*, Paris, éditions du Seuil, 2001, 288 p.

Éthique et régulation

Parce qu'elles sont donc susceptibles d'améliorer les conditions de vie de millions d'individus, il est nécessaire aujourd'hui de ne pas freiner les recherches et développements liés à l'intelligence artificielle. Mais parce qu'elles peuvent également nous entraîner vers une société toujours moins libre, moins égalitaire et moins solidaire, il est indispensable que des balises soient posées.

Par Sophie François
Coordinatrice de la communication digitale - CAL/COM

Maintenant que des immenses bases de données se construisent et que des superalgorithmes tournant sur de supercalculateurs sont capables de les analyser avec une finesse et une rapidité record, la tentation est grande, pour les États peu regardants sur la protection de la vie privée ou pour les entreprises commerciales flairant les opportunités financières, de basculer dans le pire : atteintes aux libertés fondamentales ou encore médecine et justice à deux vitesses, sans parler des transformations et des nouveaux défis qui vont être posés – et qui se posent déjà pour certains – dans les domaines du travail, de la défense, de l'éducation, etc.

Protéger les données personnelles

Les applications d'intelligence artificielle se basant sur le traitement de données, c'est d'abord à ces deux niveaux qu'il faut agir : protection des données et transparence dans leurs traitements. C'est ce qu'a très

bien compris l'Union européenne, par exemple, en imposant le Règlement général sur la protection des données (RGPD) à ses États membres et à toutes tierces parties – États, organismes, institutions, entreprises – qui traitent des données personnelles de citoyens européens. Le RGPD oblige notamment les responsables de traitements de données personnelles à faire preuve de transparence et à obtenir le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

En Europe, le respect de la vie privée et la protection des données personnelles sont des droits consacrés par la Charte européenne des droits fondamentaux. Rien de tout cela aux États-Unis, où «les données personnelles sont considérées comme des biens commerciaux comme les autres», comme le souligne le spécialiste grenoblois de la communication numérique et de l'IA Boris Barraud. Ou dans les pays non démocratiques, tels que la



Chine, où la protection de la vie privée en est réduite à peau de chagrin.

Assurer une transparence totale ?

Le RGPD exige donc des responsables des traitements de données personnelles une transparence maximale. C'est d'ailleurs ce à quoi s'engage Predictice, la start-up française spécialisée en justice prédictive, dans sa propre Charte de la justice prédictive : « Principe de transparence : toute personne doit pouvoir connaître le nom des technologies employées pour construire le service, en faisant notamment la différence entre les technologies *open source* réutilisées, et celles qui sont issues de développement propre. De la même façon, toute personne doit pouvoir avoir accès à la composition exacte des fonds documentaires utilisés ou mis à disposition des utilisateurs. »

Ce niveau de transparence est possible pour ce que l'on appelle l'intelligence artificielle transparente, c'est-à-dire qui permet de retracer et d'évaluer l'ensemble du cheminement qui a conduit à une prise de décision, et d'identifier toutes les données qui ont été utilisées. Or, à côté existe l'intelligence artificielle opaque, qui ne permet pas d'expliquer un raisonnement, car le processus d'analyse et de décision, calqué sur le fonctionnement du cerveau humain, s'appuie sur une kyrielle de signaux faibles. De par leur opacité ontologique, il va être compliqué d'évaluer, et donc de cadrer, le développement d' applica-

tions de ce type. On peut légitimement supposer que les réglementations, restrictions et interdictions éventuelles viendront une fois le « dérapage » constaté (comme ce fut le cas, par exemple, dans l'affaire de Cambridge Analytica¹).

Réguler à tous les niveaux

Si certains observateurs ont affirmé que la transparence était l'une des grandes tendances de l'intelligence artificielle pour 2019, les chiffres ne manquent tout de même pas d'interpeller. En effet, si 37 % des entreprises actives dans le domaine de l'IA qui ont été interrogées déclarent que leur priorité est de s'assurer que leurs systèmes soient dignes de confiance, cela veut dire que, pour 63 %, ce n'est pas le cas. De même, si 55 % souhaitent créer des systèmes éthiques, légaux et compréhensibles, 45 % ne le souhaitent pas nécessairement.

Des initiatives privées existent. Le 20 janvier 2019, Facebook a annoncé le lancement d'un centre de recherche consacré à l'éthique de l'intelligence artificielle en partenariat avec l'Université technique de Munich, en Allemagne. De son côté, Microsoft a sa propre charte éthique. Mais l'autorégulation et la bonne volonté des entreprises et institutions ne suffiront pas. Il est indispensable que l'usage de l'IA soit encadré. Au-delà des techniques et protections juridiques des données personnelles et de leurs traitements, des balises doivent également être pensées en matière

de finalité et d'objectif poursuivi. Les questions éthiques posées par le développement de l'IA sont des questions à portées universelles. C'est donc à un niveau supranational qu'il faut agir.

Au niveau européen, 2019 a vu quelques avancées. En avril, la Commission a entamé une phase pilote afin de faire en sorte que les lignes directrices en matière éthique pour le développement de l'intelligence artificielle puissent être mises en œuvre dans la pratique. En septembre, le Conseil de l'Europe crée un comité ad hoc sur l'intelligence artificielle. En décembre 2018, le Conseil de l'Europe avait déjà, par ailleurs, adopté une première charte éthique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires.

Malheureusement, cette orientation politique basée sur les droits humains, les droits individuels et les libertés fondamentales n'est pas partagée par tous. Songeons aux États-Unis où la loi du marché prévaut ou à la Chine où tout ce qui sert le renforcement du pouvoir de Pékin semble bon à prendre. Or, l'IA et ses implications n'étant pas confinées à une localisation physique, cela rend donc difficile – mais d'autant plus nécessaire – de réglementer cette technologie au niveau mondial.

L'ONU pourrait être ce lieu de dialogue, au sein de l'Unesco notamment. Dans une étude publiée au printemps dernier, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture plaide d'ail-

1 William Audureau, « Ce qu'il faut savoir sur Cambridge Analytica, la société au cœur du scandale Facebook », dans *Le Monde*, 22 mars 2018.

2 « Étude préliminaire sur les aspects techniques et juridiques liés à l'opportunité d'un instrument normatif sur l'éthique de l'intelligence artificielle », Unesco, 2019.

Et si l'Europe peut être à la traîne en matière de recherche et développement dans les domaines de l'IA et du « big data », elle a donné le ton au niveau réglementaire.

leurs en ce sens. Elle affirme avoir «une perspective unique à apporter à ce débat» et pouvoir «apporter une approche pluridisciplinaire, universelle et holistique au développement de l'IA au service du genre humain, du développement durable et de la paix»². Voilà une belle déclaration d'intention.

Un rapport de force inévitable

Si discussions au niveau intergouvernemental et mondial il y a, que ce soit au sein de l'Unesco ou ailleurs, l'Europe se doit de protéger les principes et valeurs sur lesquels elle s'est construite: droits humains, démocratie, État de droit. Protection sociale, avons-nous envie d'ajouter. Et si l'Europe peut être à la traîne en matière de recherche et développement dans les domaines de l'IA et du *big data*, elle a en revanche donné le ton au niveau réglementaire, notamment avec le RGPD. En soumettant les organismes extra-européens aux mêmes obligations que les États membres dès que des données personnelles de citoyens européens sont concernées, l'Europe (qui, ne l'oublions pas, en

tant que deuxième puissance économique du monde, représente un marché important) a réussi à faire plier les plus grandes multinationales. Même les géants de la tech, ceux que l'on appelle communément les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), ont dû adapter leurs politiques de vie privée pour la rendre conforme au droit européen.

La nouvelle Commission semble rester sur la même ligne, voire la renforcer. La nouvelle présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, fait de «l'Europe digitale» une priorité. Lors de sa campagne pour la présidence, elle s'est engagée à proposer, dans les cent premiers jours de son mandat, une approche coordonnée européenne des implications humaines et éthiques de l'intelligence artificielle.

L'Europe doit maintenant continuer à être une force créatrice pour renforcer, le cas échéant, son cadre réglementaire, en y soumettant – comme pour le RGPD – les institutions et organismes extra-européens dès que les libertés et droits fondamentaux de ses citoyens sont en jeu. Il reste à espérer que l'Europe soit aussi transparente dans sa réflexion qu'elle le préconise dans ses lignes directrices et déclarations. Il en va de nos libertés, de l'égalité de toutes et de tous et de la solidarité envers chacun. 



Une dépolarisation toute relative

En Belgique, l'effet de la sécularisation en cours depuis la fin des années 1960 se fait sentir sur les grands piliers de la société. Mais si le nombre de croyants pratiquants diminue, le caractère idéologiquement marqué – catholique ou laïque – perdure dans de nombreux secteurs.

Caroline Sägesser
Chargée de recherche - CRISP

Un demi-siècle plus tard, les révoltes de Mai 68 apparaissent non seulement comme le plus important des mouvements sociaux de la seconde moitié du XX^e siècle, mais également comme un moment charnière entre deux époques. L'année 1968 marque un (re) démarrage de la libération sexuelle, de la conquête de l'égalité par les femmes, de la critique de la société de consommation ou encore du mouvement pacifiste et de l'opposition à la guerre froide. Sur le plan de la sociologie religieuse, l'année est également décisive dans le monde catholique. Le 25 juillet, le pape Paul VI promulgue l'encyclique *Humanae Vitae* qui, contrairement aux attentes, réaffirme la position traditionnelle de l'Église d'une interdiction de la contraception artificielle. Ce moment marque une rupture entre l'Église et ses fidèles, à tout le moins sur le continent européen. Après 1968, les catholiques vont être de plus en plus nombreux à se détacher d'une Église dont ils sont dans l'impossibilité de suivre les injonctions.

En Belgique également, la fin des années 1960 voit s'enclencher un phénomène de sécularisation qui n'a cessé de s'amplifier depuis. À cet égard, le deuxième rapport annuel de l'Église catholique en Belgique, paru en décembre 2019, confirme la persistance de la crise des vocations, qui réduit d'année en année le nombre de prêtres catholiques dans notre pays, et la baisse continue de la pratique religieuse: en 2018, une minorité des nouveau-nés ont été baptisés (38,1 %), seuls 15 % des couples se mariant ont opté également pour un mariage catholique, et moins de 3,6 % de la population s'est rendue régulièrement à la messe dominicale¹. Il est intéressant de noter toutefois que, dans toutes les enquêtes, une majorité de personnes se déclarent toujours catholiques ou chrétiennes: ce christianisme identitaire résiste à l'érosion des pratiques religieuses, et il est de plus en plus fréquemment brandi comme un étendard par ceux qui redoutent une forme d'acculturation.

¹ Rapport annuel de l'Église catholique en Belgique, 2019, www.cathobel.be.

Un paradoxe de la sécularisation

Cette sécularisation de la société s'est accompagnée d'un autre phénomène, typiquement belge: la dépilarisation. Jusqu'alors, l'organisation de la société belge du xx^e siècle avait été fortement marquée de l'empreinte de la pilarisation; «du berceau jusqu'au tombeau», selon l'expression consacrée, l'individu évoluait dans un milieu social au caractère idéologiquement marqué, catholique ou laïque, ce deuxième pilier connaissant deux variantes, le pilier libéral ou le pilier socialiste. Écoles, mutualités, hôpitaux, mouvements de jeunesse, organisations féminines, universités et autres établissements d'enseignement supérieur, syndicats, etc. constituaient des piliers, chapeautés par les partis politiques. Dans les années 1960 et 1970, les partis se sont ouverts à la diversité des options philosophiques: les partis libéraux et socialistes ont accueilli des croyants parmi leurs militants et responsables, tandis que les partis sociaux-chrétiens s'émancipaient du lien avec l'Église et s'ouvriraient à la diversité des convictions. Dans un processus miroir, les organisations constitutives des différents piliers ont parfois relâché leurs liens avec le parti politique qu'elles soutenaient autrefois. Ainsi, le Mouvement ouvrier chrétien francophone

(MOC) a diversifié ses relais politiques dès le début des années 1970, et n'entretenait plus aujourd'hui de lien privilégié avec le Centre démocrate humaniste (CdH), héritier de l'ancien parti social-chrétien (PSC). Sur le plan politique, le clivage socio-économique traditionnel entre la gauche et la droite a largement triomphé du clivage philosophique, tandis que les tensions linguistiques se muaienent en un conflit communautaire durable qui allait plonger la Belgique dans un long processus de réformes institutionnelles qui n'est pas encore achevé.

Toutefois, l'émancipation d'un parti politique, plus ou moins totale, vis-à-vis du christianisme ou de la laïcité philosophique, et la rupture, plus ou moins brutale et profonde, du lien entre le parti et les organisations historiquement constitutives de son pilier n'ont pas signifié la fin de la pilarisation: l'ouvrage qui vient de sortir aux éditions du CRISP explore les résidus visibles de l'organisation pilarisée de la société. À côté de quelques associations qui ont changé de nom pour marquer leur émancipation par rapport à la religion qui avait constitué le creuset de leur fondation – PaxChristi devenu BePax, la JOC devenue les Jeunes organisés et combatifs, etc. –, les grosses organisations, au premier rang desquelles figurent les mutualités et les syndicats, ont conservé la référence au pilier d'origine.

«Du berceau jusqu'au tombeau»: jusqu'aux années 1960, l'individu évoluait dans un milieu social au caractère idéologiquement marqué.

Enseignement et santé au premier plan

Mais c'est bien évidemment dans le champ de l'enseignement que



C'est dans le champ de l'enseignement que l'organisation pilarisée se montre encore de la façon la plus évidente.

l'organisation pilarisée se montre encore de la façon la plus évidente. En ce qui concerne l'enseignement obligatoire, une majorité des élèves sont scolarisés dans des écoles du réseau libre confessionnel catholique. Tant en Communauté française qu'en Communauté flamande, ces écoles, sans jamais renoncer à des noms qui évoquent quasi toujours leur ancrage religieux catholique, ont toutefois fait évoluer leurs projets éducatif et pédagogique. Au-delà du nom de l'établissement, la référence au christianisme s'est faite plus discrète, le catholicisme étant le plus souvent proposé sous la forme d'une rencontre avec la figure du Christ ou à travers la mise en œuvre de valeurs qui ne sont

pas forcément propres au christianisme. Quant à la participation aux rites religieux, elle est devenue optionnelle – quand elle est encore proposée aux élèves. La popularité des établissements catholiques s'explique aujourd'hui davantage par une bonne réputation, une image d'excellence ou de discipline, voire dans certains cas par des facteurs tels que la proximité géographique, que par l'adhésion du public qui les fréquente à la foi chrétienne. Néanmoins, la fusion des réseaux semble toujours très éloignée, et l'ouverture d'écoles confessionnelles islamiques pourrait bien venir pérenniser ce modèle plutôt que de le remettre en cause. Parmi les caractéristiques les plus volontiers retenues comme des

avantages propres au réseau libre se trouvent désormais une plus grande autonomie et une flexibilité accrue pour développer de nouvelles initiatives. À certains égards, on est face à une opposition entre le secteur public et le secteur privé davantage qu'entre l'école laïque et l'école catholique.

Zoom sur la laïcité organisée

Plus largement, on constate que les organisations et institutions des différents piliers survivent au déclin des idéologies qui les ont vues naître. Mieux, la Belgique donne à voir un secteur où la pilarisation s'est renforcée: celui du réseau des organisations philosophiques non confessionnelles, habituellement qualifiées de «laïcité organisée». L'adoption de la loi du 21 juin 2002, qui leur a ouvert l'accès à un financement public comparable à celui dont bénéficiaient les cultes, a reflété à la fois l'affaiblissement du pilier chrétien, qui a soutenu cette ouverture, et la volonté de ce dernier de pérenniser ainsi un système de financement public que la dépolarisation, précisément, risquait de remettre en cause.

Éthique et religion : ces questions qui divisent

À côté du constat posé en ce qui concerne l'organisation de la société demeurée pilarisée, on observe également une survivance du clivage philosophique qui se manifeste dès lors que sont abordées des questions éthiques ou des matières reli-

gieuses. Il en est ainsi du débat sur la modification des conditions mises à l'interruption volontaire de grossesse: les positionnements politiques se reforment autour de lignes que l'on pensait dépassées, montrant notamment une proximité des représentants du CD&V et du CdH avec les options plus restrictives. À la mobilisation des organisations laïques en faveur d'une libéralisation accrue des dispositifs législatifs répond celle de groupes et de personnalités du monde catholique. La question du droit à l'euthanasie permet également d'observer non seulement ces positions clivées, mais également la persistance de la pilarisation dans le domaine des soins de santé, à travers le refus d'institutions hospitalières catholiques de permettre l'exercice de ce droit en leurs murs.

Si, cinquante ans après le tournant de 1968, la dépolarisation n'est pas achevée en Belgique, c'est sans doute également parce que la concurrence entre piliers a stimulé la croissance de la société civile organisée, qui demeure un acteur important du système belge consociatif. Les nombreux processus de consultation et de participation à la décision politique maintiennent également une représentativité clivée des organisations. Enfin, l'habitude de travailler avec certains partenaires plutôt que d'autres explique également la permanence de structures qui ressemblent aujourd'hui parfois plus à des réseaux qu'à des piliers.



Lynn Bruyère,
Anne-Sophie Crosetti,
Jean Faniel et
Caroline Sägesser
(dir.), «Piliers, dépolarisation et clivage philosophique en Belgique»,
Bruxelles, CRISP,
2019, 288 p.

Pour une économie au service du bonheur

Stefano Bartolini est professeur de politique comparée à l’Institut universitaire européen de Florence. À l’Université de Sienne, il a enseigné ce qu’il définit comme l’«économie du bonheur»: à l’heure où le capitalisme tel que nous le connaissons n’est plus viable, il rappelle l’urgence de repenser nos modèles sociaux en remettant l’humain – et son bien-être – au centre des priorités.

Propos recueillis par Sabine Schrader
Journaliste

Alors que de plus en plus d’opposants à la croissance telle que nous la connaissons parlent de la nécessité d’une décroissance, vous parlez plutôt d’un autre type de croissance, plus sociale. Pouvez-vous expliquer en quoi ce type de croissance consiste ?

La croissance économique telle qu’elle existe n’est plus souhaitable ni même possible. Elle n’augmente plus, ne garantit plus le bonheur des gens, et notre système économique détruit l’environnement. Nous sommes dans ce que les économistes appellent une «stagnation à long terme». La croissance économique ne concerne désormais plus que les sociétés qui sont en transition entre économie rurale et industrialisation. Là où les gens quittent encore les campagnes pour aller vivre en ville, l’économie progresse, car ces gens ont besoin d’équiper leurs maisons, d’acheter une machine à laver, une télévision, une voiture, etc.

C’est le besoin en biens durables qui assure la croissance. Mais lorsque les gens ont déjà une machine à laver, une voiture, que se passe-t-il ? C’est de plus en plus difficile de les convaincre d’acheter davantage. Et si les gens cessent d’acheter... la croissance économique stagne. Nous avons donc besoin d’un autre projet. Cela ne signifie pas qu’il ne peut plus y avoir de progrès. Mais le problème de notre économie, c’est que l’idée même du progrès est colonisée par celle d’acheter toujours plus. Désormais, ce dont on a réellement besoin, c’est d’un autre type de croissance qui envisage plus de qualité dans les relations sociales, un meilleur environnement, plus de temps pour soi. En un mot, une meilleure qualité de vie.

Concrètement, comment peut-on mettre ce type de croissance en place ? Les lobbies industriels ne sont-ils pas trop puissants ? On le

voit tous les jours avec les GAFAM, le secteur pétrolier, l'agro-industrie...

Je ne pense pas que leur pouvoir va continuer. L'influence et le consensus qu'ils rencontraient dans les années 1990 se sont fort érodés depuis. Plusieurs de ces grands noms, comme Monsanto, relèvent presque de l'insulte pour la plupart des gens. Bien sûr, les lobbies industriels ont encore beaucoup de pouvoir politique. Ils le contrôlent. Car c'est un état de fait : la politique est à vendre. Et comme les multinationales ont beaucoup d'argent, elles monnayent leur puissance. Mais elles perdent ce qui leur reste de consensus. Elles ont parfaitement conscience que sans leur *soft power*, elles vont perdre leur influence et le redoutent. Cela me rend optimiste par rapport à l'avenir. Dans le passé, l'action des multinationales a été positive pour les gens. Ford US a été la première entreprise à produire des voitures financièrement accessibles pour la classe moyenne. C'était une forme de progrès. Or aujourd'hui, la priorité des managers n'est plus de produire des biens de meilleure qualité mais de produire au moindre coût. Le public se fait manipuler. Monsanto est un très bon exemple, avec l'histoire du glyphosate. Mais pensez aussi à ce que l'industrie pharmaceutique est en train de faire. D'un point de vue historique, ce n'est pas tenable, ce système est en décadence profonde.

Parmi les crises auxquelles le monde actuel fait face, vous évoquez l'environnement, le bonheur, les

relations sociales et le manque de temps. L'environnement n'est-il pas prioritaire sur les autres problématiques ?

La crise environnementale est étroitement liée aux autres crises, elles sont toutes interconnectées. Nous produisons et nous consommons beaucoup trop. Nous consommons trop parce que la plupart des biens que nous achetons sont un substitut qui comble un vide interne, créé par le déclin des relations sociales. C'est ainsi que nous sommes arrivés à la crise de la durabilité. Pendant de nombreuses décennies, la croissance économique dans beaucoup de cas a apporté le progrès : le progrès social, le progrès culturel, plus d'égalité des genres. Mais le problème, c'est que depuis ces dernières décennies, le progrès n'a plus été qu'une réponse à un mal-être. Et non un progrès pour être encore mieux. Ce qui m'inquiète réellement, c'est la tendance à considérer les problèmes de durabilité uniquement d'un point de vue technologique, comme s'il suffisait de changer la technologie pour tout résoudre. Je pense que nous devons faire beaucoup plus de changements en profondeur dans nos sociétés. Nous devons les rendre plus humaines, agir pour que chaque personne soit plus riche dans ses relations, dans le temps dont elle

Ces dernières décennies, le progrès n'a plus été qu'une réponse à un mal-être. Et non un progrès pour être encore mieux.

dispose et, à nouveau, dans la qualité de la vie.

D'un point de vue plus philosophique, ne pensez-vous pas qu'il est difficile pour l'homme de renoncer à croire au progrès, qui a été le moteur de toute évolution depuis que l'humanité existe ?

C'est peut-être la question la plus importante, que de savoir si l'espèce humaine peut vivre sans chercher le progrès. Je ne pense pas que ce soit le cas et je ne pense pas que ce que je propose soit un «non-progrès».

Vous évoquez abondamment la question du bonheur. D'un autre côté, il existe un courant qui dit que

cette recherche du bonheur à tout prix est parfois précisément un frein au bonheur...

Je ne comprends pas vraiment ces critiques face à la recherche du bonheur. Le bonheur a toujours été un but dans la vie humaine. Tout le monde veut être heureux. Et c'est exactement l'idée que la publicité exploite, mais en y apportant de fausses réponses. Il y a ce discours de propagande qui nous fait croire que la poursuite du bonheur se résume à acheter plus de biens, ou à boire du Coca-Cola. Et évidemment, cela ne fonctionne pas.

Que pensez-vous des théories de «collapsologie», qui se développent



© Caia/Image/Science Photo Library

Ce dont nous avons besoin, c'est d'un type de croissance qui envisage plus de qualité dans les relations sociales.

Tout le monde veut être heureux. Et c'est exactement l'idée que la publicité exploite, mais en y apportant de fausses réponses.

surtout dans le contexte de la crise climatique ?

Nous savons que les écosystèmes atteignent un point où ils tendent vers l'effondrement. Mais le fait est qu'il y a aussi beaucoup de tendances positives. La population va diminuer d'ici à quelques décennies, parce que les taux de fertilité ont chuté partout, même dans les pays pauvres. Le gros problème reste l'Afrique subsaharienne, où les taux restent élevés, mais dans des pays dont les conditions sont meilleures, comme l'Afrique du Sud, la fertilité a également chuté. Autre bonne nouvelle: l'économie industrielle ne progresse plus. Elle est entrée dans une phase de croissance ralentie depuis les années 1990. Les taux de croissance globaux restent en dessous de 2%. Cela aura des répercussions positives pour l'environnement. La dernière bonne nouvelle, c'est l'influence culturelle et environnementale de la culture écologique qui se développe de plus en plus: les nouvelles générations sont très différentes et sont très sensibles aux solutions environnementales.

Quel serait le rôle de l'État dans votre théorie de la croissance ? Et d'une façon plus générale, quel rôle peuvent jouer des institutions supranationales comme l'Union européenne ?

Je ne crois pas que l'État doive être plus coercitif. Prenons l'exemple des politiques d'urbanisme: elles existent déjà mais ce qui doit changer, c'est leur nature, leurs objectifs, les éléments sur base desquels elles sont décidées. Il en va de même pour l'éducation. Et j'insiste beaucoup également sur le rôle de la santé: les politiques de prévention devraient mettre la priorité sur la «création de bonheur» parce que plus les gens sont heureux, moins ils tombent malades. Et je ne parle pas uniquement des maladies mentales, mais également des maladies physiques. Ce que je soutiens, c'est un changement de la nature des politiques de soins de santé. Il y a seulement un type de politique dans laquelle l'État devrait jouer un rôle plus important: l'État devrait réguler les médias afin de diminuer l'impact du message matérialiste et consumériste qu'ils envoient actuellement. Dans tous les autres exemples, l'État ne doit pas jouer un rôle plus important. L'Union européenne pourrait le faire, bien sûr, mais pour cela, les institutions européennes devraient changer radicalement. Actuellement, elles sont considérées comme le paradis des lobbys. 40% des membres du Parlement européen qui arrivent à la fin de leur mandat vont travailler pour des compagnies qui font du lobbying à Bruxelles. Donc dans l'état actuel des choses, je ne vois pas quel rôle l'Europe peut jouer dans la mise en place d'une société et d'une économie plus humaines.



Stefano Bartolini,
«Manifeste pour le bonheur. Comment passer d'une société de l'avoir à une société du bien-être»,
Paris, Les liens qui libèrent, 2013,
320 p.

Non, les SDF ne font pas rien de leurs journées¹

Six années de travail sur le sans-abrisme à Londres et plus récemment dans la capitale française furent nécessaires pour comprendre de façon empirique comment les personnes sans-abri survivent et gagnent leur vie. Les tactiques développées pour survivre dans la rue sont créatives et font preuve d'un sens aigu de l'adaptation.

Par Johannes Lenhard
Coordinateur du Max Planck-Cambridge Centre
et associé de recherche postdoctoral - Université de Cambridge

Quand j'ai rencontré Daniel² pour la première fois devant la gare de Shoreditch High Street à Londres, je ne me rendais pas compte à quel point la mendicité était épuisante. Il se déplaçait constamment, souvent dans le froid et sous la pluie. Il s'adressait à des passants au hasard tout au long de la journée. Au mieux, ces derniers l'ignoraient, au pire, ils l'agressaient verbalement ou physiquement. «Beaucoup de gens pensent que s'ils donnent, ça me maintient dans la rue, mais en réalité, ça rend la vie supportable. Ce n'est pas qu'une question d'argent... Ce que j'apprécie, c'est le respect. Le respect et la compréhension me font me sentir comme un être humain.» Daniel se battait pour survivre – à la recherche de ressources, comme l'argent et la nourriture, mais aussi à la recherche de respect. La mendicité est un moyen d'y parvenir.

Contrairement aux idées reçues, il s'agit également d'un dur labeur, à

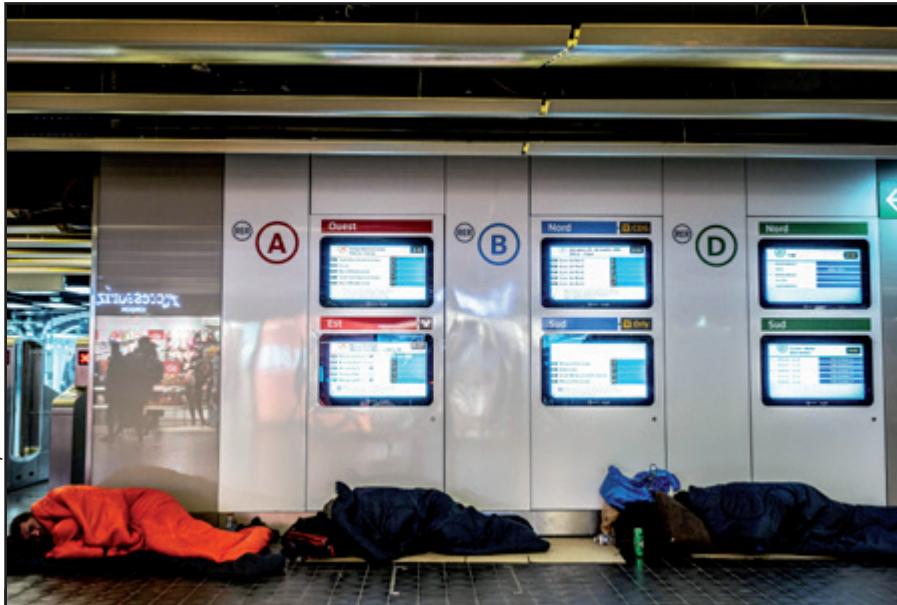
la fois physique et émotionnel. Il ne s'agit pas seulement d'une activité passive qui consiste à «faire passer le temps», mais d'une forme active d'engagement, souvent réfléchi en profondeur. En tant que sans-abri sans emploi de longue durée, c'était l'un des seuls moyens pour Daniel de subsister. Ce genre d'activité – et d'autres comme la recherche et la construction d'un abri – est une forme de travail. Or il s'agit d'un travail à prendre au sérieux, à la fois pour soutenir des gens comme Daniel sur un plan immédiat et personnel, et finalement pour adapter les politiques gouvernementales en conséquence.

Le sans-abrisme en hausse en Europe

Le sans-abrisme explose dans les pays européens occidentaux. Rien qu'au Royaume-Uni, le nombre de personnes dormant dans la rue a aug-

1 Article originellement mis en ligne sur www.theconversation.com, le 12 novembre 2019.

2 Les noms ont été anonymisés pour préserver l'identité des personnes.



Mendier, se nourrir, se vêtir et rester en sécurité: des tâches éreintantes pour ceux qui vivent dans l'espace public.

menté de près de 170 % depuis 2010. Au total, dans ce pays, une personne sur deux cents est sans-abri. De même, en France, selon les statistiques officielles du gouvernement, le nombre de sans-abri a augmenté de 50 % entre 2001 et 2011. À cela vient s'ajouter une précarisation de plus en plus accrue de la société française, particulièrement importante au sein des personnes migrantes, comme le révélait le dernier rapport du Secours catholique.

Une routine pour survivre

La plupart des personnes sans domicile ne souffrent pas passivement, mais elles essaient activement d'améliorer leur vie, comme le font Pascal et Carl. Pascal est un Congolais d'une vingtaine d'années. Je l'ai rencontré à Paris à l'été 2015. J'ai

découvert qu'il avait une routine de travail quotidienne bien rodée afin de gagner de l'argent en mendiant. Le matin, il tentait d'attirer l'attention des passagers se rendant au travail qui arrivaient à la gare de l'Est. À l'heure du déjeuner, il se tenait devant une boulangerie spécifique, très fréquentée, dans le neuvième arrondissement, un quartier résidentiel plutôt aisé de la ville. L'après-midi, il attendait de nouveau à la gare de l'Est les trains qui transportaient les touristes allemands, qui parlent une langue qu'il pouvait facilement comprendre.

Des discours rodés

Pascal avait développé des habitudes dans ces différents endroits pour approcher différents groupes – des employés déjeunant au même

endroit plusieurs fois par semaine, des touristes approchés au hasard mais compatissants – avec des tactiques variées. Pour chaque groupe, Pascal avait aussi une façon spécifique de s'adresser à lui, un baratin touchant divers points selon qu'il avait besoin d'argent pour le train, d'acheter de la nourriture ou de se trouver une nuit dans un refuge. Il savait par expérience que les différents groupes sont plus enclins à donner quelque chose quand ils entendent un certain type de narration. Pascal était la norme plutôt que l'exception pour les sans-abri avec qui j'ai discuté dans les rues autour des gares de la ville. Pour lui et pour les autres, la mendicité n'était pas seulement une activité passive, mais un processus actif de travail, souvent un premier pas vers l'ordre et la routine.

À la recherche d'un abri

Les sans-abri ne dépendent pas aveuglément des services sociaux pour se loger, un processus qui peut prendre des mois, voire des années. Beaucoup d'entre eux doivent choisir ardemment des endroits, collectent du matériel et construisent symboliquement des abris pour eux-mêmes dans les villes où ils vivent.

Carl, un jeune Allemand que j'ai rencontré début 2015 à Paris en faisait partie. « On m'appelle l'homme du train, même si je n'y dors plus. Mais je l'ai trouvé », m'a-t-il expliqué avec fierté lorsque je lui ai posé des questions sur son refuge. Il m'a emmené voir le train dont il parlait, près de l'arrêt de métro Créteil dans le sud de Paris. Il s'agissait d'un



© Patricia Huchot-Boissier/Hans Lucas

Choisir son lieu de mendicité fait partie des tactiques développées pour survivre dans la rue.

Combien de sans-abri en Belgique ?

En Belgique, l'étude Mehobel (*Measuring Homelessness in Belgium*) a fourni une méthodologie en 2018, mais il n'existe toujours pas de statistiques nationales officielles, les données étant collectées par les Régions. Néanmoins, d'après l'association flamande Daklozen Aktie Komitee le nombre de sans-abri dans ce pays avoisinerait les 50 000 personnes. Et c'est au cours de ces dix dernières années que ce nombre aurait drastiquement augmenté : il aurait quadruplé à Liège et doublé à Bruxelles, avec une hausse globale de 327,6 % en dix ans selon une étude publiée dans la revue scientifique *Brussels Studies*.

vieux train interurbain qui attendait d'être transporté à l'endroit où il serait éventuellement recyclé. «Avant, c'était mon travail – trouver des choses –, et trouver ce train était simple. Je viens d'utiliser Google Maps, et un jour plus tard, j'ai commencé à dormir ici... J'ai juste arraché les vieux rideaux et je m'en suis servi comme couverture. Les compartiments sont impeccables, une petite maison.»

Les trains étaient faciles d'accès, à moins de 30 minutes de la gare du Nord, et ils étaient disponibles à des intervalles de temps stables, ce qui en faisait des refuges de mi-parcours parfaits pour des gens comme Carl. Beaucoup d'autres l'ont rejoint au train dans les mois qui ont suivi sa découverte.

La sécurité avant tout

Un autre groupe de personnes à qui j'ai parlé dormait dans un grand parking sous le quartier des banques. D'autres préféraient la sécurité d'un lieu public surveillé par la police, comme la zone située

directement autour des gares. La plupart d'entre eux viennent avec du carton, des couvertures, des couettes ou des sacs en plastique pour ranger leur linge et autres ustensiles. Tous essayaient activement de s'installer dans la rue tout en étant sans-abri.

Daniel, Pascal et Carl ne sont que trois des nombreuses personnes que j'ai observées au cours de mes années de travail avec les gens dans la rue. Une quantité d'entre eux luttent pour survivre au sein de structures physiques et institutionnelles qui, dans bien des cas, tentent de les soutenir, mais qui, quelquefois, les maintiennent aussi dans la rue.

Comprendre les efforts que ces personnes déploient pour améliorer leur vie aidera les institutions telles que les organismes caritatifs pour sans-abri, les ONG et les agences gouvernementales à les soutenir en s'appuyant sur leurs propres efforts – plutôt que de leur imposer de nouvelles initiatives, parfois même étrangères. 



- 60 La dérive fasciste de l'extrême droite allemande**
- 63 Laïcité à la genevoise**
- 66 Europe-Cambodge : le bras de fer s'intensifie**



La dérive fasciste de l'extrême droite allemande

L'aile identitaire, proche des milieux néonazis, continue d'étendre son influence dans les instances du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD).

Par Christophe Bourdoiseau
Journaliste à Berlin

L'arrivée de plus d'un million de migrants a permis à l'AfD, parti d'extrême droite donné pour mort au début de l'année 2015, de ressurgir sur la scène politique en attaquant la politique de l'asile d'Angela Merkel. «Cette crise des réfugiés a été comme un cadeau tombé du ciel», se réjouissait alors Alexander Gauland, le chef idéologue du parti. Créée en 2013 par des eurosceptiques favorables au retour du Deutsche Mark et à la sortie de l'Allemagne de l'Union européenne (Dexit), l'AfD se radicalise à chaque nouvelle élection. «Certains élus ont déjà clairement dépassé les limites des règles démocratiques», constate Gerd Mielke, politologue à l'Université de Mayence.

En vampirisant l'électorat des partis établis et en mobilisant les abstentionnistes, ce jeune parti d'extrême droite a réussi à entrer au Parlement fédéral (Bundestag) comme première force d'opposition en 2017 (12,6 % des voix). Le succès de candidats proches des néonazis aux trois dernières élections régionales à l'Est, avec des scores dépassant les 20 % des suffrages

(parfois devant les conservateurs du camp Merkel), a permis de renforcer l'influence des identitaires dans les instances fédérales.

Lors du dernier congrès du parti à Brunswick, fin novembre dernier, ils ont réussi à faire élire à la coprésidence Tino Chrupalla, un député de Saxe qui bénéficie du soutien de la frange la plus radicale du parti, pour succéder au patriarche Alexander Gauland. Björn Höcke, un ancien professeur d'histoire de lycée, est la figure de proue de cette frange radicale dont la rhétorique est inspirée du national-socialisme. «Cet homme parle comme Goebbels», confirme Gero Neugebauer, politologue à l'Université libre de Berlin (FU).

Une aile grandissante

L'été, une centaine de membres de l'aile libérale du parti avaient tenté de briser le «culte Höcke» pour stopper la dérive autoritaire de leur formation. Mais leur appel est resté lettre morte. En raison de positions trop radicales, la direction du parti avait même envisagé d'exclure Björn Höcke. Mais il



Björn Höcke est la figure de proue de la frange radicale de l'AfD, ce parti dont la rhétorique est inspirée du national-socialisme.

est devenu entre-temps indispensable. Son courant, *Die Flügel* («L'aile»), rassemblerait entre 30 et 40 % des membres du parti, selon les estimations. À force de provocations, l'ancien pestiféré est devenu l'un des piliers du mouvement. «Björn Höcke incarne l'âme du parti», estime aujourd'hui Alexander Gauland, chef idéologue d'une formation qui siège désormais dans tous les parlements régionaux et qui dépasse les sociaux-démocrates dans les intentions de vote.

Björn Höcke s'oppose aux principes mêmes de la démocratie. «S'il prenait le pouvoir, son premier objectif serait de démonter la Constitution», insiste Markus Linden, politologue à l'université de Trèves. Cet Allemand de l'Ouest, parachuté comme beaucoup d'autres candidats dans les Länder de l'Est, a reconnu qu'il avait trouvé dans l'ancienne RDA le «bon terreau».

«Nous sommes allés à l'Est parce que le complexe colonial n'y existe pas», dit-il.

Promesses antimigrants

Bien que le taux d'étrangers en Thuringe soit le plus faible d'Allemagne (4,9 %), Björn Höcke a promis à ses électeurs un «programme d'expulsions systématiques» des illégaux. «Si l'État n'est pas capable de fermer ses frontières, nous en érigerons nous-mêmes en Thuringe», dit-il. Le radicalisme des identitaires ne joue pas en leur défaveur, comme l'a prouvé le candidat de l'AfD dans la région du Brandebourg. L'ancien parachutiste Andreas Kalbitz était au premier rang avec Björn Höcke lors de la «marche funèbre» de l'extrême droite à Chemnitz en septembre 2018. Cette manifestation avait rassemblé tous les mouvements néonazis de la région pour

protester contre la politique de l'asile d'Angela Merkel après le meurtre d'un Germano-Cubain par un réfugié. Andreas Kalbitz, qui a notamment dirigé une association culturelle regroupant d'anciens SS, a réalisé près de 24 % aux élections régionales en septembre. «Il ne s'agit pas seulement d'un vote de protestation», insiste le politologue Ilko-Sascha Kowalcuk, auteur d'un best-seller sur les traumatismes de la réunification à l'Est. «Deux tiers des électeurs de l'AfD à l'Est partagent l'idéologie des candidats. L'ancienne RDA est un terrain propice à l'extrémisme de droite, car l'antisémitisme et le racisme n'ont jamais été thématiqués comme à l'Ouest. Il existe une nostalgie d'un État autoritaire avec des frontières bien hermétiques», analyse-t-il.

Nostalgie du passé brun

Ces identitaires évoquent le «grand empire allemand» et minimisent la responsabilité de l'Allemagne dans la Seconde Guerre mondiale en pestant contre le mémorial de l'Holocauste à Berlin. «Nous, les Allemands, sommes le seul peuple au monde à avoir planté au milieu de sa capitale un mémorial de la honte», avait déclaré Björn Höcke à Dresde en janvier 2017. Une «honte» que les identitaires interprètent dans un sens particulier. L'idéologue du parti, Alexander Gauland, a qualifié les 60 millions de morts du nazisme de «détail» (*Vogelschiss*) de l'histoire. Il réclame le droit d'être «fier» des «performances des soldats allemands pendant la Seconde Guerre mondiale». Ce représentant de l'aile

nationale conservatrice soigne un look *very british* pour mieux cacher des idées inspirées du national-socialisme. «En glorifiant les performances de la Wehrmacht [l'armée régulière avant 1945, NDLR], ses positions s'approchent des idées négationnistes», estime le politologue Gero Neugebauer.

Ces identitaires entretiennent des liens avec le mouvement islamophobe et antidémocratique Pegida et autres réseaux néonazis en dénonçant un présumé «remplacement de la population par les musulmans». «L'AfD est devenue plus radicale que le Rassemblement national (RN) en France ou le parti d'extrême droite autrichien (FPÖ) qui ont des forces modérées importantes», insiste Markus Linden. Pour la classe politique allemande, l'AfD se fait donc le complice de la violence d'extrême droite (entre 100 et 170 morts depuis la réunification, selon les estimations). Pour les leaders des partis établis, l'AfD est moralement responsable de l'attentat antisémite de Halle en septembre, mais aussi de l'assassinat par un néonazi d'un élu conservateur promigrant en juin dernier. «Les paroles favorisent le passage à l'acte», a accusé Angela Merkel.

«Les modérés ont tous quitté le navire», constate l'universitaire Bernd Lucke, fondateur et ancien président de l'AfD lui-même chassé par les radicaux en 2015. Et depuis le congrès de Brunswick, la direction de l'AfD semble avoir définitivement perdu le contrôle du courant fasciste. 

Laïcité à la genevoise

La Constitution fédérale de la Confédération suisse commence par «au nom de dieu tout-puissant». De manière générale, la libre pensée a encore du mal à se faire entendre en Suisse tant le poids des Églises est fort. Dans ce contexte, le canton de Genève a voté il a tout juste un an une loi sur la laïcité de l'État qui interdit notamment aux fonctionnaires et aux élus exécutifs tout signe d'appartenance religieuse. Retour sur les enjeux de cette loi.

Par Pierre Gauthier
Membre fondateur de La laïcité, ma liberté (Genève)

L'histoire riche et mouvementée de Genève mentionnée dès *La Guerre des Gaules* de Jules César est doublement millénaire. Jalouse de ses franchises et de sa liberté, Genève s'est rattachée à la Confédération suisse en 1815 après la chute de l'empire français. En 1846, à la suite d'une révolution armée, Genève participe au Printemps des Peuples et entre dans la modernité sous l'impulsion d'un parti radical, révolutionnaire et très à gauche.

En 1544 déjà, l'humaniste théologien directeur du collège de Genève Sébastien Castellion défend la tolérance religieuse contre Jean Calvin. Il dessine ainsi la première ébauche du concept moderne de laïcité. C'est en 1907 qu'une alliance entre les catholiques et la gauche socialiste et radicale vote une loi supprimant le «budget des cultes» et instaure *de facto* la séparation des Églises et de l'État. Cette loi de Séparation sonne la fin de l'emprise de l'Église protestante sur la politique genevoise qui remontait à 1536, date à laquelle Genève s'est proclamée République

indépendante. De 1544 à 2019, la laïcité a donc une longue histoire genevoise.

Une nouvelle loi, pourquoi ?

On imagine la Suisse comme un havre de paix et de douceur. Or, la Suisse moderne est née en 1847 d'une guerre civile, la guerre du *Sonderbund*, qui a opposé une ligue de cantons catholiques sécessionnistes aux confédérés suisses qui sortiront vainqueurs. Ce conflit va nourrir la méfiance des radicaux genevois envers les catholiques fidèles à Rome. Plusieurs lois sont promulguées sous l'influence du radical Antoine Carteret, les congrégations religieuses sont dissoutes et interdites, les cultes et le port de vêtements religieux sont bannis de la voie publique. Alors que ces lois sont aujourd'hui caduques, un manque risquait de se faire sentir. L'adoption en 2012 d'une nouvelle Constitution cantonale évoquant explicitement la laïcité de Genève, le vide juridique déjà mentionné et les revendications des intégristes de tous ordres ont marqué que le moment était



La laïcité, ma liberté
www.facebook.com/genevelaicite-liberte

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les cultes suisses récoltent le soutien financier de leurs fidèles par le biais d'un service mis à disposition par le canton.



© Mattes René/Hemis.fr

venu de légiférer. Deux projets de loi principaux ont été déposés, en novembre 2015, au Parlement genevois, l'un rédigé par le soussigné et par la députée Magali Orsini, l'autre par le Conseil d'État.

Un accouchement difficile

Pendant les deux ans de travaux de commission, les débats furent acharnés, mais toujours sérieux et empreints de la volonté de privilégier l'intérêt général. Force a été néanmoins de constater que la laïcité en vigueur depuis plus d'un siècle à Genève était encore mal comprise ou confondue avec le communautarisme anglo-saxon. Après plusieurs sessions plénières, un texte amélioré par les travaux de commission et légèrement amendé par le plénum a été finalement adopté en avril 2018 par le Grand Conseil, le Parlement genevois.

Les milieux d'extrême gauche genevois, infiltrés par les partisans de

l'islam politique et par des membres de la confrérie des Frères musulmans, ennemis jurés de la laïcité, se sont alliés aux intégristes religieux chrétiens et musulmans pour lancer un référendum en vue d'annuler la loi. La campagne référendaire a été dure, mais un front laïque, républicain et dépassant les clivages partisans s'est constitué en association «La laïcité, ma liberté» afin de faire adopter la loi par le corps électoral. Avec peu de moyens, mais un engagement bénévole important, l'association a réussi à convaincre qu'une loi, même imparfaite valait mieux qu'un vide juridique dans lequel les communautaristes et les intégristes religieux se seraient engouffrés mettant en péril la concorde civile et la paix confessionnelle. En définitive, la loi a été confirmée par référendum populaire en février 2019. Mécontents de leur échec populaire, les milieux d'extrême gauche et leurs alliés intégristes ont déposé six recours en annulation auprès de la

Cour de justice. La chambre constitutionnelle genevoise vient de rendre son verdict: elle a retenu un seul recours et balayé les cinq autres.

Une faveur contestable

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les cultes protestant, catholique et catholique chrétien (qui ne reconnaît pas l'autorité de Rome) récoltent le soutien financier de leurs fidèles par le biais d'un service mis à disposition par le canton. Ce dernier collecte les dons volontaires des fidèles en même temps que les impôts généraux et les rétrocède aux différents cultes après avoir prélevé la somme correspondant au coût de la collecte. Ce n'est toutefois pas un impôt, car seuls les fidèles versent un don et le font sur une base exclusivement volontaire. La nouvelle loi a ouvert aux autres cultes la possibilité de recourir à ce service, à la condition que ces derniers remplissent plusieurs critères dont la transparence de gestion et le respect des lois républicaines. Les défenseurs de la laïcité voulaient évidemment

supprimer cette disposition qu'ils jugent obsolète et peu respectueuse du principe de séparation des Églises et de l'État. La pression exercée par le puissant lobby religieux genevois a finalement convaincu une majorité de députés de la conserver.

Satisfaction, déception et perspective

Une loi n'est jamais parfaite, celle-ci n'échappe pas à la règle. Les défenseurs de la laïcité se réjouiront notamment de l'article 3 qui instaure une totale neutralité religieuse de l'État, de ses agents, des magistrats du pouvoir judiciaire et des élues et élus des exécutifs; de l'article 6 qui impose aux cultes de se tenir sur le domaine privé; de l'article 7 qui peut interdire le port de signes religieux extérieurs sur la voie publique en cas de trouble; de l'article 11 qui interdit toute forme de prosélytisme dans le cadre de l'enseignement scolaire. Ces mêmes défenseurs seront déçus en particulier par l'article 5 qui maintient la contribution religieuse volontaire et l'étend à l'ensemble des cultes qui en feraient la demande, et par l'annulation par la chambre constitutionnelle de l'alinéa 4 de l'article 3 qui interdisait aux parlementaires cantonaux ou communaux d'arborer tout signe ou vêtement convictionnel en séance. C'est sur le long terme que cette loi démontrera ou non son utilité. D'ores et déjà, l'association La laïcité, ma liberté a décidé d'agir comme un observatoire de la laïcité et d'intervenir auprès des autorités chaque fois qu'elle constatera ou qu'il lui sera rapporté une violation de la loi.

Autre incongruité tenace en Suisse, le Code pénal punit encore le blasphème. Les vingt-six cantons qui forment la Confédération helvétique sont néanmoins souverains en de nombreuses matières, notamment politique, économique et sociale. Ils sont responsables des relations entre les Églises et l'État. Seuls deux d'entre eux, Neuchâtel et Genève sont laïques au sens de leur Constitution cantonale.

Europe-Cambodge : le bras de fer s'intensifie

L'Union européenne menace de mettre fin aux priviléges commerciaux dont bénéficie Phnom Penh si les droits humains continuent à être bafoués. Les enjeux sont importants de part et d'autre.

Par Achille Verne
Journaliste

Il a été beaucoup question de Sam Rainsy dans la presse internationale en novembre, moment où l'opposant cambodgien s'est vu interdire l'accès au vol qui aurait dû l'emmener de Malaisie en Indonésie, pays d'où il comptait gagner le Cambodge. Le retour si souvent claironné de Sam Rainsy, l'homme qui déclara la guerre à la corruption et accusa l'omnipotent Premier ministre Hun Sen de meurtre sur la personne d'un syndicaliste, s'est ainsi arrêté à Kuala Lumpur. Momentanément ou non ? Nul n'a la réponse.

Depuis 2015, Sam Rainsy vivait en exil en France, l'ancienne puissance coloniale. Après une série d'annonces restées lettre morte, il a cherché à rentrer au Cambodge le 9 novembre dernier pour la fête de l'indépendance, au risque d'être condamné à trente ans de prison. Il voulait ainsi «restaurer la démocratie», arracher le pays khmer à la «dérive autoritaire» de Hun Sen. Le Cambodge demeure en effet aux mains d'un seul homme et de son parti. Au pouvoir depuis 1985, le tout-puissant Hun Sen a profité des législatives de

2018 pour donner au Parti du peuple cambodgien (PPC) l'intégralité des sièges au Parlement. Dans ce contexte, Sam Rainsy, qui a cofondé autrefois le Parti du salut national du Cambodge (PSNC), reste *persona non grata*. Le PSNC a été dissous par la Cour suprême en novembre 2017.

Un momentum favorable à l'opposition

Ce bras de fer a été amplement médiatisé. Sur Twitter, Sam Rainsy avait d'emblée affiché son projet: il devait prendre un vol Paris-Bangkok le 7 novembre, puis gagner Poipet, non loin de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge. Il espérait y rallier des «millions de sympathisants». Mais la Thaïlande a immédiatement mis son veto, barrant à son tour le retour de l'opposant au pays. Cette mise au ban n'atteint pas que Sam Rainsy. Auparavant, Mu Sochua, la vice-présidente du PSNC, s'était déjà vu refuser un visa d'entrée en Thaïlande pour «raisons de sécurité». Quant à Kem Sokha, le principal allié de Rainsy, il

sera jugé pour trahison et conspiration avec des puissances étrangères en vue de renverser le gouvernement...

Cette agitation n'a rien d'un hasard. Depuis la réélection controversée du Premier ministre Hun Sen en 2018, le



Pour le Cambodge, l'argent européen ne peut être négligé. Il représente l'occasion de sortir le pays de la misère, d'accéder à une certaine forme de modernité. Le Premier ministre Hun Sen vit sous l'épée de Damoclès .

Cambodge vit sous l'épée de Damoclès européenne. L'UE menace en effet de lui enlever les avantages du programme commercial *Everything but arms* («Tout sauf les armes») qui permet au pays d'exporter ses produits sans taxes ni quotas vers les Vingt-Huit. Une telle décision serait désastreuse pour le Cambodge qui fait face à la concurrence industrielle sans merci des pays proches, dont le Viêt-nam, l'Inde et le Bangladesh.

En principe, une décision de l'UE est attendue dans les mois qui viennent. C'est précisément ce momentum que cherche à exploiter Sam Rainsy. La pression politique et économique de l'UE, espère-t-il, forcera Phnom Penh à ouvrir le jeu. «Je veux déverrouiller ce qui est verrouillé. Le Cambodge n'appartient pas à Hun Sen et à sa famille», a-t-il déclaré au quotidien français *La Croix*. Celui qui fut ministre des Finances au début des années 1990 voudrait être le «catalyseur» d'un soulèvement «non violent», à l'image du mouvement de protestation qui a renversé le président algérien Abdelaziz Bouteflika. À 70 ans, Sam Rainsy veut incarner l'avenir du pays. Il dit espérer «un réveil des consciences», notamment celles des militaires à qui il a promis une rente contre leur défection.

Ce projet a toutefois tourné court. À peine Sam Rainsy s'était-il exprimé que des dizaines de ses sympathisants étaient arrêtés et interrogés. Amnesty International s'est fait l'écho de ces intimidations. Quant aux pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), ils ont

été priés par Phnom Penh de barrer la route aux «rebelles». Des soldats ont été déployés le long de la frontière thaïlandaise, faisant grimper la tension.

Nouvelle détérioration des droits civils et politiques

La décision de l'UE sur l'accord *Everything but arms* aura des conséquences durables. À Phnom Penh, les esprits s'échauffent. Selon *The Khmer Times*, l'UE a bien soumis au gouvernement Hun Sen un rapport préliminaire partiellement négatif auquel il a été invité à apporter ses commentaires. Selon certaines sources, ce document note une nouvelle détérioration des droits civils et politiques, des progrès tangibles étant toutefois constatés en matière de droits fonciers et de travail. Mais c'est malgré tout insuffisant pour l'UE, qui envisagerait de suspendre l'accord *Everything but arms*. Une tuile pour Phnom Penh. En 2018, cette initiative a permis à des biens cambodgiens d'une valeur de 5,8 milliards de dollars américains d'être exportés vers le plus grand ensemble commercial du monde. L'UE représente 17,3% de l'ensemble des échanges du Cambodge, se classant deuxième derrière la Chine (23,8%).

L'UE devrait prendre une décision d'ici à février et décider (ou non) de retirer les priviléges commerciaux concédés au Cambodge. Une perte du statut *Everything but arms* pourrait coûter au pays 654 millions de dollars par an et mettre en péril les emplois des 700 000 Cambodgiens travaillant dans le secteur de la confection, de la chaussure et du textile. En réponse, Phnom Penh s'est lancé dans une véri-

table course contre la montre pour tenter de garder le précieux accord européen. Plus de septante opposants politiques ont été libérés sous caution. L'assignation à résidence de l'opposant Kem Sokha a été levée. Mais le retour du chef de l'opposition auto-exilé Sam Rainsy, lui, est encore loin d'être acquis.

Situation schizophrénique

Dans ce dossier, l'Europe et le Cambodge se retrouvent dans une situation classiquement schizophrénique. Pour la première, il importe de rester ferme sur les droits humains sans décourager le Cambodge. D'autant que des avancées notables ont été enregistrées dans le secteur dit «formel» qui regroupe les entreprises versées dans la chaussure et le vêtement (salaire minimum, congé de maternité, accès aux soins de santé, etc.). Il faut aussi éviter de pousser le pays dans les bras d'autres puissances, à commencer par la Chine. Pour le Cambodge, l'argent européen ne peut être négligé. Il représente l'occasion de sortir le pays de la misère, d'accéder à une certaine forme de modernité.

«Des droits sociaux ont été en partie obtenus à la suite des grandes manifestations de 2013-2014, qui ont fait plusieurs morts dans les rangs ouvriers. Mais il reste beaucoup de chemin à parcourir, selon le syndicat Ccawdu, qui aligne ses revendications: indemnité pour le lait en poudre des nouveau-nés, jours de congé revus à la hausse, repas payés lors des heures supplémentaires,

etc.», écrivait en novembre *Le Soir* au terme d'un reportage sur place. Il n'empêche qu'un Cambodgien sur trois vit toujours sous le seuil de pauvreté, avec moins d'un dollar par jour, et que 37 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition.

Les mois qui viennent seront cruciaux. Chacun se prépare à mettre de l'eau dans son vin pour éviter un pourrissement des relations entre l'Europe et le Cambodge. Le procès de Kem Sokha pourrait être suivi d'un geste clément de Hun Sen, estiment certains analystes. L'incontournable Premier ministre demanderait au roi Norodom Sihamoni d'accorder une grâce royale à Kem Sokha afin de répondre aux critiques des pays occidentaux.

Inutile d'ajouter que l'Europe n'a aucun intérêt à abandonner le Cambodge à son sort. Non seulement elle en a besoin pour alimenter son commerce de masse, mais il lui faut aussi parier sur ce pays extraordinairement jeune (60 % des Cambodgiens ont moins de 25 ans), au cœur du Sud-Est asiatique. Enfin, le Cambodge représente un enjeu environnemental de taille pour la planète. Il compte parmi les pays les plus touchés par le réchauffement climatique. Ses cultures sont appauvries par l'abus de pesticides. Les experts estiment que le déboisement a détruit quelque 85 % de ses forêts. Cette bombe à retardement écologique peut encore être désamorcée, pourvu que les démineurs puissent s'entendre. ♦

72 « Les Monty Python ont fait avancer la liberté d'expression ! »

75 Un petit écran toujours trop blanc





« Les Monty Python ont fait avancer la liberté d'expression ! »

Humour volontiers dérangeant et comique de l'absurde : la troupe des Monty Python s'est formée il y a cinquante ans. L'occasion d'un échange sur le politiquement (in)correct au cinéma et dans la société en général en compagnie d'un des membres les plus éminents de la bande des six : Terry Gilliam, récemment croisé au Festival international du film du Caire. Un éternel ennemi de la langue de bois !

Propos recueillis par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

Vous souvenez-vous du contexte dans lequel les Monty Python sont apparus à l'écran ?

Comme si c'était hier ! Les producteurs de la BBC One, où passait l'émission, ne voyaient dans la tranche horaire qu'ils nous avaient octroyée qu'un programme mineur, sans beaucoup d'importance ni de risques, d'ailleurs. Ils nous ont laissé carte blanche ! Jamais auparavant la télévision n'avait connu une telle déferlante de réactions à la fois ravies, mais aussi choquées, de la part des spectateurs qui, au début, se demandaient ce qu'ils voyaient. Des inconscients, ces dirigeants de chaîne... [rires]

Inconscients, peut-être. Mais ils vous ont en tout cas laissés sévir avec un humour très politiquement incorrect !

De fait ! J'ai récemment retrouvé notre première liste d'accessoires pour nos sketches initiaux. Nous réclamions un assortiment de soutiens-gorge, de culottes et de collants, un drapeau à croix gammée, et une copie de la toile de Turner, *Le Dernier Voyage du Teméraire*, dans un cadre détachable pouvant être cassé et mangé. Cela a certainement choqué des gens en interne, mais nous avons quand même tout reçu. Signe que même si nous étions perçus comme de sérieux empêcheurs de penser en rond, la direction de la chaîne trouvait notre humour salutaire. Cinquante ans plus tard, il aurait tout simplement été impossible de lancer les Monty Python. On ne peut dorénavant plus rire de tout, voire plus rire de grand-chose, en fait. Le politiquement correct a gagné, et avec lui est arrivé le règne des censeurs en tous genres. On n'a jamais eu autant

L'Américain de la bande excelle dans le domaine de l'absurde.

© Eduardo Unda-Senzanay



de chaînes de télé, et elles se sont rarement montrées aussi timorées.

Était-ce mieux avant ?

En ce qui concerne la liberté d'expression, j'ai peur que oui ! Quand je vois que Facebook censure des photos des œuvres de Courbet ou de Modigliani, car on y voit des tétons, je me dis que ce n'est pas gagné. Regardez aussi les lanceurs d'alerte : ils sont souvent poursuivis, alors que ce sont ceux qui ont été dénoncés qu'il faudrait inquiéter. Quand je me retourne, je ne vois les héritiers de l'impertinence des Monty Python nulle part. Tandis que l'humour est presque une cause d'utilité publique.

Faudrait-il pouvoir rire de tout, donc ?

Idéalement, oui. Car je pense que l'humour est salutaire. Il permet tout simplement de mieux connaître la réalité de l'autre. Sans aucun cynisme ni pro-

vocation, je dirais que *La Vie de Brian* a davantage fait connaître la vie de Jésus aux non-croyants que n'importe quel autre bouquin qui se prend très au sérieux. Le film, sorti en 1979, raconte l'histoire de Brian Cohen, né dans une étable avoisinant celle d'un autre bébé, tous deux nés le même jour, à la même heure. L'autre bébé étant Jésus de Nazareth, l'histoire de Brian va se retrouver mêlée à celle du Christ dans un imbroglio délirant. Une belle idée. Mais, encore une fois, aujourd'hui, elle terrifierait n'importe quelle société de production.

Pourquoi ?

Car ces gens sont obsédés par l'idée de plaire au plus grand nombre et de ne pas vexer qui que ce soit. Mais à force de ne vouloir froisser personne, on finit par aboutir à des œuvres tellement aseptisées qu'elles en perdent tout intérêt. La meilleure preuve, c'est que cin-

quante ans après les Monty Python, vous m'en parlez encore. Est-ce que dans cinquante ans, un journaliste s'intéressera à des sagas de super-héros genre *Avengers*? Je doute... Aujourd'hui, c'est le règne des algorithmes.

C'est-à-dire ?

Le cinéma fonctionne comme des sites marchands dans le genre d'Amazon. Vous avez aimé ceci? Alors vous aimerez cela! Résultat: on ne sort plus jamais de sa zone de confort en allant à la rencontre d'autres genres de films. C'est du nivellement par le bas, la culture du copier-coller. Un film comme *La Vie de Brian* n'allait forcément pas faire que des heureux, nous en étions conscients. Mais peu nous importait. Le cinéma existait aussi pour faire bouger les lignes.

La naissance de *La Vie de Brian* a-t-elle donc été mûrement réfléchie à l'époque ?

Oui, oui! Cela ne partait pas d'une simple improvisation. La réflexion de base était simple: «Pourquoi ne pas faire un film qui se moquerait de la vie du Christ de la même façon que *Sacré Graal!* avait ridiculisé celle du roi Arthur quatre ans plus tôt?» À la télé, nous avions déjà ri des politiciens, de la mort, de beaucoup de personnages historiques et des travers de leurs concitoyens. Même de la reine et du Premier ministre. En même temps, nous aimions assez la figure du Christ, un type plutôt sympathique avec ses messages du genre «Aimez-vous les uns les autres».

Vous trouviez le Christ «plutôt sympathique», mais certains de ses sympa-

thisants, eux, n'ont pas trouvé le film si sympa que ça...

À New York, des pasteurs et des prêtres, mais aussi des rabbins, ont marché ensemble pour conspuer le film. Par contre, le public, lui, adorait. C'est donc lui, et pas les bien-pensants de tous bords, qui a compris l'aspect sérieux du film: la dénonciation du fanatisme religieux par Brian. Qui n'est autre que la dénonciation de l'aveuglement du public face aux leaders, qu'ils soient politiques, économiques, ou autres.

Nous sommes ici au Festival international du film du Caire. Que vous inspire le fait qu'un pays aussi traversé par les religions fasse de vous son invité d'honneur?

Cela montre que les mentalités évoluent dans le respect, et une compréhension mutuelle. Hier, dans la rue, quelqu'un m'a dit qu'il était un religieux fervent, mais que *La Vie de Brian* l'avait fait réfléchir au sujet de son engagement et de ses croyances. Il croyait toujours en sa religion, mais comprenait à quel point cela pouvait sembler désuet pour d'autres. L'air de rien, les Monty Python ont fameusement fait progresser la liberté d'expression.

Le pensez-vous vraiment, ou est-ce une pure provocation?

Je persiste et signe. La liberté, quelle qu'elle soit, n'a jamais progressé que par des mouvements dérangeants. Cela concerne aussi bien le cinéma que les luttes sociales de n'importe quelle sorte. Il faut choquer un minimum pour avancer. 

Série « Décolonisation du regard »

Un petit écran toujours trop blanc

En Belgique francophone, la représentation de la diversité dans les médias laisse à désirer. Comment expliquer que l'on voit si peu de personnes de couleur à la télé et que leur image soit si stéréotypée ? Pourquoi le média télévisuel n'est-il pas plus à l'image de notre société ?

Par Cyril Wintjens
Stagiaire en journalisme

Trop noire que pour « bien passer » à la TV. Voilà ce qui a été reproché à Cécile Djunga, il y a un peu plus d'un an de cela. La présentatrice météo de la RTBF a publié une vidéo « coup de gueule » sur Facebook après une énième envolée raciste. Ce jour-là, on l'appelait pour lui signaler qu'elle était « si noire qu'on ne voyait que ses vêtements à la télévision ». L'indignation publique qui a suivi semble encore trop ponctuelle. Car c'est un état de fait : les médias privilient la représentation d'une certaine classe sociale et ethnique : le Blanc issu de la classe moyenne supérieure.

En 2017, le baromètre « Diversité-Égalité » du CSA¹ indiquait clairement que tous les facteurs de progression notés ces dernières années étaient en recul par rapport à 2013. Il révélait que, dans la publicité, 92,15 % des intervenant.e.s sont blanc.h.e.s. Tous programmes télévisés confondus, la place des Blanc.h.es est de 85,61 %, soit 57 122 personnes sur les 66 722 comp-

tabilisées. Les personnes de couleur représentent donc 14,39 % (contre 16,98 % en 2013). C'est dans le sport que la diversité est la plus importante (suivi des jeux télévisés et de la fiction), tandis que les programmes informatifs et les magazines-documentaires présentent le moins de diversité, respectivement 11,31 % et 12,25 % contre 32,94 % d'intervenant.e.s issu.e.s de la diversité culturelle dans le sport.

Une représentation stigmatisante

On remarque donc que quand elles sont représentées à la télévision, les minorités ethnoculturelles le sont d'abord dans la figuration et ensuite dans l'ordre du pathos et de la voix populaire dans 13,18 % des cas pour 7,74 % d'expert.e.s et 8,70 % de porte-parole. Les analystes du baromètre le disent clairement : « L'association des personnes issues de la diversité au sport, à l'exemplification vécue, au registre de l'affect

¹ « Volume 1 : Baromètre des programmes » et « Volume 2 : Communication commerciale », mis en ligne sur <https://barometre.diversite.be>, le 24 avril 2018.



© Romain Altché

Cécile Djunga, porte-parole malgré elle du problème de représentation de la diversité culturelle sur le petit écran.

et à l'univers ludique plutôt qu'au discours critique et à la parole d'opinion est un constat récurrent au fil des analyses. On soulignera que le rôle de figurant.e fait partie des rôles médiatiques où les personnes issues de la diversité sont les plus présentes: 15,37 %. Il s'agit donc d'un rôle de second plan.» Et ce, davantage encore pour les femmes issues de ce groupe «qui font l'objet d'une “invisibilisation” accrue dans l'espace médiatique»².

Ainsi, promouvoir une vision ludique, sportive ou affective des minorités visibles conduit à la création d'une cosmogonie stéréotypée. Laura Calabrese, professeure spécialisée dans l'analyse du discours, à l'ULB explique: «On sait qu'à partir du moment où un groupe est reflété positivement dans les discours majoritaires, cela va avoir une incidence positive sur lui. À partir du moment où on leur donne de la visi-

bilité, cela engendre un processus de “visibilisation” et les gens finissent par l'accepter. Cela ne va pas faire disparaître le racisme, mais cela va étouffer la parole raciste. Pour cela, une femme noire ne suffira pas; il en faudrait dix!»

Journaliste blanc, info blanche ?

Entre 2013 et 2017, le CSA pointe une baisse de 6,16 % de diversité (de 9,94 % à 3,78 %) au sein des journalistes. Conjointement, en 2017, une étude soutenue par la Fondation Roi Baudouin portant sur les attentes des Afro-descendants en Belgique dénote un résultat sans appel: le taux de chômage est quatre fois supérieur chez les Afro-descendants que dans la population belge, alors même que 60 % de la population belgo-africaine a un diplôme d'études supérieures. Malgré une diaspora hautement qualifiée comparativement à la moyenne belge, qui s'élève à 33 %, seulement

² « Diminution de la présence de personnes perçues comme issues de la diversité dans les programmes TV », mis en ligne sur <https://barometre.diversite.be>, le 24 avril 2018.

2,61 % des journalistes sont issus de la diversité (11,11 % en 2013). Quant aux postes les plus exposés, comme celui de présentateur ou de présentatrice à la télévision, ils sont encore plus difficilement accessibles. Le profil type du journaliste belge ? «Plutôt un homme d'une moyenne de 40 ans, dont un ou l'autre parent peut éventuellement être né à l'étranger, mais pas dans la plupart des cas», nous confirme Laura Calabrese, en citant une étude menée par l'Association des journalistes professionnels.

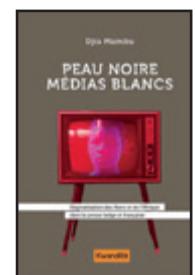
Blocage systémique s'il en est d'une machine médiatique lavant plus blanc que blanc ? Ou simple expression d'un hiatus sociétal entre des classes sociales moins diplômées que d'autres ? La réponse se situe probablement au centre de ces deux questionnements, explique Laura Calabrese : «Si l'on doit interviewer des médecins et que la plupart des médecins sont des hommes blancs, bien évidemment il va y avoir un biais. Ce n'est pas uniquement la responsabilité des médias, mais c'est la représentation sociale de ces minorités dans certains métiers, par exemple. De l'autre côté, les journalistes professionnels essayent eux-mêmes de déconstruire leurs propres clichés, parfois ils y parviennent... et parfois non, parce qu'ils appartiennent à la société majoritaire et parce qu'ils n'ont pas été sensibilisés à cela.»

Former les gens de la télé

Des formations se mettent toutefois en place et sont proposées aux

journalistes. Selon Sabri Derinöz, doctorant à l'ULB qui prépare actuellement une thèse sur la diversité dans les médias francophones belges : «La sensibilisation, une méthode parmi d'autres, s'organise à la RTBF. Toute seule, elle n'est sûrement pas suffisante, car l'élément clé reste la réflexion sur le côté systémique. La problématique est certainement structurelle, d'autant plus sur les questions "objectives" et "rationnelles" : qu'est-ce qu'un bon journaliste ? qu'est-ce qu'une bonne voix ? La notion de professionnalisme du journalisme est déterminée par des critères subjectifs sociétaux ou culturels. Si on a un petit groupe, une caste qui fonctionne d'une certaine manière et qui a toujours marché comme ça, elle va considérer que c'est la bonne manière d'agir. Elle va donc accepter autrui uniquement sur base du même agissement. Cela aurait du sens s'il s'agissait véritablement de critères objectifs et rationnels, mais souvent il est plus question de reproduction sociale.»

À défaut d'attendre que la télévision laisse plus de place dans leurs équipes rédactionnelles aux personnes de couleur, certaines parmi ces dernières décident de créer leur média afin d'assurer elles-mêmes leur représentation. Avec, toutefois, un risque à long terme : celui de créer des niches médiatiques au sein de médias polarisés. Comme se demande Sabri Derinöz : «Si chacun est séparé dans cet espace médiatique, va-t-on encore s'entendre ?»



Djia Mambu,
«Peau noire,
médias blancs.
Stigmatisation des
Noirs et de l'Afrique
dans la presse
belge et française»,
Kwandika, 2017,
198 p.

Propriété et liberté

Depuis toujours, les sociétés humaines ont inventé des récits pour expliquer le monde, incluant leurs propres hiérarchisations. Toute organisation sociale repose sur une théorie qui justifie les inégalités. Le dernier ouvrage de Thomas Piketty démontre que les croyances que nous entretenons aujourd’hui à propos du capitalisme et de l’institution de la propriété privée ne sont pas moins critiquables que celles qui prévalaient en des temps plus ou moins lointains. Avoir une confiance aveugle en son aptitude à renouveler son programme politique et son idéologie serait une grave erreur. C'est ce que suggère le – scientifiquement très solide et étayé – matérialisme historique défendu par le célèbre économiste. Il ne s'agit pas de s'opposer à la propriété privée, mais plutôt de la (re) cadrer pour lui redonner son ambition originelle, c'est-à-dire l'émancipation des individus, par l'affirmation de leur capacité d'agir. L'idée est de resserrer les règles autour de l'accumulation du capital afin de le démocra-

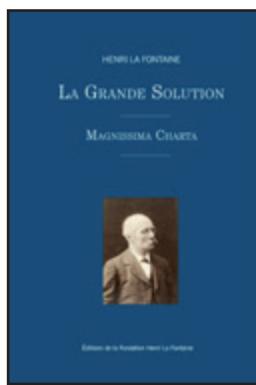
tiser et de le faire circuler pour en tirer des bénéfices qui soient réellement collectifs. Il s'agit de dépasser la sacralisation de la propriété privée qui, en devenant une fin en soi, devient contre-productive, notamment en raison de nos régimes fiscaux qui sont de plus en plus iniques. En fin de compte, les nombreuses propositions comme la justice éducative, la justice au sein des

THOMAS
PIKETTY
—
CAPITAL
ET
IDÉOLOGIE

SEUIL

Cent ans de traduction

En 1916, Henri La Fontaine, sénateur socialiste et figure éminente du mouvement pacifiste international (il a reçu pour son constant engagement le prix Nobel de la Paix en 1913), publie en anglais aux États-Unis un projet très complet de réorganisation de la société internationale auquel il donne le titre de *The Great Solution. Magnissima Charta. Essay on evolutionary and constructive pacifism*. Considérant qu’«il serait par trop misérable si tout le sang versé et toutes les souffrances subies nous replaçaient dans une situation identique à celle qui nous a valu les épouvantes de la lutte actuelle», La Fontaine, fort de son doctorat en droit de l’Université libre de Bruxelles, écrit un texte d’inspiration



juridique: une convention principale – composée de septante-deux articles – et trois conventions complémentaires (l'une sur «le règlement amiable et juridique des conflits internationaux», une seconde «sur les moyens de contrainte dans les relations internationales» et une dernière «relative à la circulation internationale des personnes»), toutes accompagnées de notes explicatives. Aujourd’hui, à l’heure de la remise en question du multilatéralisme, notamment par les États-Unis du président Trump, ce texte essentiel est enfin disponible en français. Une édition établie par Jean-Michel Guieu, professeur à Paris-Sorbonne, qui préface l’ouvrage et qui a composé de très nombreuses

entreprises, l'institutionnalisation d'un héritage universel ou le social-fédéralisme globalisé ne feront certainement pas l'unanimité chez les épigones de l'hétérodoxie néo-classique, ni même chez les familles politiques se disant socialistes. N'en demeure pas moins que Piketty place des bases très solides pour suggérer une nouvelle économie politique. Que ce soit en contexte de crise sociale et écologique à venir, ou advenant une crise financière encore plus importante que celle de 2008 et qui nous pousserait collectivement à changer de système économique. Bref, un pari contre le capitalisme. (jfg)



Thomas Piketty, «Capital et Idéologie», Paris, Éditions du Seuil, 2019, 1 232 pages. Prix: 25 euros

notices qui permettent de situer le texte dans son époque et de comprendre les intentions d'Henri La Fontaine. Un livre qui nous apprend beaucoup sur l'homme qui l'a rédigé, mais qui nous dit surtout qu'il ne faut jamais renoncer à nos idéaux pour un monde plus juste. Plus qu'un ouvrage historique, une mémoire essentielle de la pensée des hommes, *La Grande Solution. Magnissima Charta* est une réflexion sur le multilatéralisme, l'organisation du monde et les enjeux d'aujourd'hui. (ds)



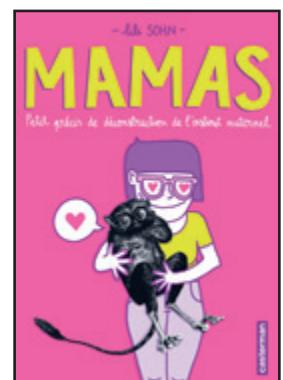
Henri La Fontaine, «La Grande Solution. Magnissima Charta», 2019, Bruxelles, Fondation Henri La Fontaine, 177 pages. Prix: 22 euros

Mamas ou le droit à l'imperfection

«Et vous voulez combien d'enfants?» La classique phrase assénée aux jeunes mariés ou couples bien installés – et toujours sans descendance – est-elle aussi anodine qu'elle y paraît? Surtout lorsqu'elle provient de la grande tante ceci ou la cousine cela, qui n'ont rien de bien spécial à se mettre sous la dent côté ragots familiaux? Une petite phrase finalement fort intime, voire assassine, du moins pour celles et ceux qui ne peuvent pas avoir d'enfant ou qui, tout simplement, n'en souhaitent pas! C'est ce désir de maternité qu'interroge Lili Sohn, l'auteure de cette BD colorée qui retrace son parcours, les multiples questions qu'elle s'est posées face à l'enfantement, et sujet tabou s'il en est: celui de l'instinct maternel, qu'elle déconstruit. De notre supposée part animale et biologique qui nous pousserait à vouloir materner de si mignons petits êtres, à l'assignation d'une habileté innée de pouvoir s'en occuper sans faille aucune, elle passe en revue, non sans humour et sans éviter les questions sensibles, les idées toutes faites relatives à l'instinct maternel. Et cela fait du bien de voir écrite et grimée cette multitude de pensées que l'on garde généralement pour soi, car sujettes au jugement d'autrui. Une approche et un format bien sympathiques à mettre dans toutes les mains dès la fin de l'adolescence, jusqu'à 77 ans, histoire de déculpabiliser et d'offrir un autre regard. (se)



Lili Sohn, «Mamas. Petit précis de déconstruction de l'instinct maternel», Bruxelles, Casterman, 2019, 296 pages. Prix: 20 euros



Mourir au vert

Par Xavier De Schutter
Philosophe

Mourir, pourrir, c'est tout un. Tel est le sort de nos chers petits corps lorsqu'ils commencent à blairer la mort. Pour pallier ce triste fait, les uns inhument, les autres incinèrent, certains exposent ou immangent. D'aucuns font montre d'imagination. Ainsi en vaut-il de l'étonnante stratégie funéraire déployée par les Oloh Ot de Bornéo qui creusent un trou dans un grand arbre, caveau végétal où trouve place le cadavre. L'arbre reste en vie et après quelque temps, l'écorce se referme sur le mort qui repose en sa dernière demeure chlorophyllienne. Selon ce groupe ethnique, l'Esprit créateur ou l'Ancêtre mythique de l'humanité, surnommé Seigneur du royaume des morts, loge dans les arbres: en somme, telle une hamadryade, Dieu serait arboricole, tout comme les âmes défuntées. Ainsi, le mort rejoint la divinité dendritique et atteint l'au-delà lorsqu'il est absorbé par l'arbre. Confondu avec sa sève, ses branches, ses feuilles, ses racines, il fait désormais partie du paysage.

Notre Occident semble s'inspirer de cet exemple venu d'Indonésie: à Arbas, en Haute-Garonne, une forêt funéraire abrite des urnes cinéraires. Elles y sont déposées au pied des sapins, épicéas, frênes et autres hêtres. Les matériaux composant l'urne ont évidemment été sélectionnés: pas de plastique, pas de

bois traité, rien que du biodégradable. Le durable étant devenu urgent, même les funérailles se font vertes, d'où cette apparition d'« obsèques durables», bel oxymore s'il en est.

La pratique existe depuis 2001 en Allemagne: près de deux cents parcs et forêts funéraires y ont vu le jour. Parmi eux, le bois de Nuthetal-Parforceheide situé au sud de Berlin compte des arbres dont le tronc est enserré par des turbans bleus ou jaunes, selon que l'arbre est propriété privée ou partagé par une quinzaine d'urnes. Tout décorum (photo jaunie, fleurs en plastique décoloré, poème ridicule, prière infantile, etc.) est proscrit. Seule manifestation de l'ego tolérée: une discrète plaque en aluminium portant le nom du défunt. La Belgique embraye. Depuis 2004, Tournai possède son cimetière sylvestre: quatre-vingts colonnes, sorte de «passe-mémoire» qui représentent – rendent présent – le disparu, s'élèvent dans un bois.

Ces forêts de morts qui poussent ici et là en Europe ne sont pas sans rappeler la pratique de l'humusation qui consiste à déposer le corps dans un compost recouvert d'une couche de matières végétales broyées. L'homme devenu broyat retourne ainsi à son statut d'humus, ce qui revient à faire preuve d'humilité. Les Oloh Ot auraient-ils lancé une mode?



Pompes Funèbres Générales de Belgique s.a

Entreprise familiale depuis 1875 TIELEMANS - RAULIER - DELRIEU

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 BRUXELLES
Tél : 02/537.05.64. - pfgb.brussels@gmail.com

Funérailles Wyns

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact : Dominique Peeren



SOCIETE BELGE POUR LA CREMATION

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématiste. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96

annonces

Expo & co, émissions, foire... les bonnes énergies

CHARLIE HERDO

CINQ ANS APRÈS

EXPO - ANIMATIONS - CONFÉRENCE

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, C'EST FINI ?!

Expo : du 3 au 14 février au Centre d'Action Laïque

Vernissage : le 3 février

Conférence-débat : Rencontre avec **CHARLIE HEBDO**

Le 13 février à 20h à l'ULB

Infos et inscriptions (obligatoires) : www.laicite.be

Exposition organisée par le Centre d'Action Laïque

Conférence-débat organisée en collaboration avec l'ULB



ESPACE de libertés

Éditeur responsable

Jean De Bruecker

Directeur de la publication

Hervé Parmentier

Rédactrice en chef

Sandra Evrard

Secrétaire de rédaction

Amélie Dogot

Production

Fabienne Sergoynne

Illustrations

Marco Paulo

Graphisme

YEBOgraphics

Imprimeur

Kliemo

Fondateur

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 20€ • Étranger : 32€

par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 • Fax : 02 627 68 01

E-mail : fabienne.sergoynne@laicite.net

www.laicite.be

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Centre d'Action Laïque s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD), adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016 (règlement n° 2016/769). Plus d'infos : www.laicite.be/vi-privee





Libres, ensemble

LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ FÉVRIER . 2020

À LA TÉLÉVISION

Le mot de la fin

(28')

Prix de l'engagement sociétal (Journalisme en devenir)

Présentation : Vinciane Colson

La Belgique est-elle devenue la terre d'accueil des mourants français ? Neuf Français sur dix se disent favorables à l'euthanasie. Pourtant, elle est toujours interdite en France. Des étudiants de l'IHECS sont partis à la rencontre de malades français dans leur parcours vers la Belgique.

| Date | Heure | Chaine |
|-------|-------|----------|
| 09/02 | 09H20 | La Une |
| 12/02 | 23H45 | La Trois |
| 15/02 | 10H30 | La Une |

IVG : on fait le point

(10')

Présentation : Vinciane Colson

Sylvie Lausberg, directrice « Étude & Stratégie » au CAL et présidente de la commission nationale d'évaluation de l'IVG, nous présente le dernier rapport de cette commission et nous éclaire sur les changements apportés par la nouvelle loi IVG qui devrait être adoptée au Parlement.

| Date | Heure | Chaine |
|-------|------------------|----------|
| 18/02 | En fin de soirée | La Une |
| 24/02 | 23H45 | La Trois |

Charlie Hebdo: cinq ans après

(28')

Présentation : Vinciane Colson

Gérard Biard, rédacteur en chef de *Charlie Hebdo*, et Marika Bret, DRH de *Charlie Hebdo* et co-auteure du livre *Qui veut tuer la laïcité ?*, nous accordent un entretien exceptionnel sur la liberté d'expression et l'état de la laïcité.

| Date | Heure | Chaine |
|-------|-------|----------|
| 23/02 | 09H20 | La Une |
| 26/02 | 23H45 | La Trois |
| 29/02 | 10H30 | La Une |

À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H (28')

Transformer les cours de récré en lieux d'épanouissement

Samedi 8 février

Après Charlie : la liberté d'expression, c'est fini ?

Samedi 15 février

Tronc commun, gratuité, pacte d'excellence : quelle école pour demain ?

Samedi 22 février

Quand l'intelligence artificielle inspire la justice

Samedi 29 février

**RETRouvez
LES PUBLICATIONS
LAÏQUES**

**À LA FOIRE DU LIVRE
DE BRUXELLES** (TOUR & TAXIS)

Jeudi 05.03 > dimanche 08.03

UN STAND

Espace de Libertés n°135

Jeudi 05.03

UNE CONFÉRENCE

“La loi et moi : quand les citoyens s'en mêlent”

Avec Philippe Mahoux, Jean Blaïron et François De Smet
Scène verte • 17:00

Vendredi 06.03

UN DÉBAT

“La fin de l'utopie Internet ?”

Avec Hughes Bersini, Soraya Zanardo,
Quentin Jardon et Olivier Auber
Grand place du Livre • 15:00

Entrée gratuite
www.flb.be
www.laicite.be

LIBERTÉ
J'ÉCRIS
TON NOM

foire du
Livre de
Bruxelles

Centre d'Action Laïque
libres, ensemble

